

REAMENAGEMENT DU SITE PARISIEN DES HALLES DE PARIS

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION CHANTIER
MERCREDI 7 DECEMBRE 2011

(N°X : vous permet de relier les éléments de discours aux pages de la présentation)

A la tribune

M. Dominique HUCHER, Directeur du réaménagement des Halles SemPariSeine

Participants :

Elus

Mairie du 1er arrondissement,

Jean-François LEGARET, Maire du 1er arrondissement
Michèle HAEGY, Adjointe au Maire
Franck BOUNIOL, Adjoint au Maire
Emmanuel CALDAGUES, Adjoint au Maire
Catherine MATHON, Adjoint au Maire
Raoul LOIG, Conseiller
Josy POSINE, Conseiller

Claire MOREL, Conseiller de Paris

Thomas GIRY, assistant parlementaire de Mme Martine BILLARD, députée de Paris

Ville de Paris

Cabinet de Seybah DAGOMA

Karin GIRARD

DEVE/SPA

Thierry PHILIPP
Marie-Odile RICARD

Associations

Association Accomplir

Elisabeth BOURGUINAT
Gilles POURBAIX
Barbara BLOT
Anne IACINO

Conseil syndical du 51-53 rue St Sauveur

Robert Aron MIZRANI

Association « Les 2 mains »

Organdy LEBON

Association de défense des Riverains

« Chatelet Les Halles »
Jacques CHAVONNET

Association ChanDanse des sourds

Fanny CORDEROY du TIERS
Alain LAVEDRINE
Stéphane ROBERT
Sylvia NIKOLIC
Betty NIKOLIC
Lyra NIKOLIC

Conseil syndical 7 rue des Innocents

Jean-Pierre MARTIN

Conseil syndical du 3 rue du Jour

Philippe DELBERT
Philippe PETITJEAN

GIE Forum des Halles

Laurent PETIT

Conseillers de quartier

Conseil de Quartier des Halles

Alain LE GARREC
Françoise FILOCHE
Catherine CADOU

Conseil de Quartier Montorgueil

Gérard RAISER

Autres participants

PARIMAGE

Monik MALISSARD
Philippe PETIT

SEM PARISEINE

Lionel BOUZIDI
Fabrice HEIM
Virginie VEBER
Julien GIVORD

Paroisse de St-Eustache

George NICHOLSON
Monique BINDEL

Novotel Paris les Halles

Julia DONZEL

Qualité sécurité autour de St-Eustache

Jean POYET

Quick Forum des Halles

Emma FILOCHE

La Clairière Prévention Spécialisée

Juliane HAVRE
Clothilde MERCIER

Unibail-Rodamco

Bénédicte de MONTGOLFIER

SETEC organisation

Sophie HOULOU

Institut d'urbanisme de Paris

Mahtie CHAMAMARTIN

Générale d'Optique forum des Halles

M. PELISSIER

Sarl SIFA

Lubin WANG

SFID ARCUS

Marie-France BOQUILLON

RATP

Patrick LAROSE

COTEBA-ARTELIA

Mathieu ESNARD
Erell GIMENEZ
Léa DONY

Riverains - particuliers

M. DEBANDE
M. BOLOT
Camille DURANDEX
Anne-Laure BOUEL
Fanny ARNOULT
Martine BONNOT
Marine BONNOT
Xavier GARDES
Marie-Eve JACQUEMONT
Valérie GRANDJEAN
Claudie LOUBERSAC
Monique MONTANT
Monique BOERLEN
Bernard ROBERT
Annie TASSIT
Malika ACHIR
Fatima KHEZZAR
Alain RAVON
Angélique RAVON
Marie GARCIA
Jean CRAHE
Isabelle LION
Robert DROGNAT LANDRÉ
Guillaume SENTIS
Michèle PICOU
Louise TISSOT
Serge BADEL
Jeannine DUFAUD
Laurence d'ARVIEU
Mireille BLONDET
Frédéric FLANQUART
Philippe DESBOIS
Jean HAMELIN
Pierre BRUTELLE
Charles BEME
Caroline BRESSON
Natacha GEORGI

Riverains – particuliers (suite)

Liliane PINON
Nathalie du MOULIN
Susan PHILLIPS
Malika CHABIB
Anne RENÉ-BAZIN
Maria RAMOS
Sylvie DOUAT
Ralph EISENBERG

(N°X : vous permet de relier les éléments de discours aux pages de la présentation)

Dominique HUCHER, Directeur du réaménagement des Halles, SemPariSeine : Je me présente. Je suis Dominique Hucher, directeur du projet du réaménagement du quartier des Halles à la SemPariSeine, mandataire de la ville de Paris. Je vous prie d'excuser M. Legaret, qui avait prévenu qu'il serait légèrement en retard à cause d'une autre réunion et Mme Seybah Dagoma qui a eu un empêchement de dernière minute.

Je vais vous présenter avec un diaporama l'actualité des travaux en cours et les principales prévisions de travaux de 2012. Je vais essayer d'aller le plus vite possible, en une bonne demi-heure, mais c'est compliqué, il se passe tellement de choses.

Nous aurons ensuite une heure ou une heure et demie pour échanger sur tous les sujets qui vous intéressent.

Quand nous en serons à cette phase-là, un micro circulera pour que chacun puisse poser sa question, que tout le monde entende bien, et pour que je vous réponde le mieux possible.

Je vous précise qu'aujourd'hui, nous ne parlerons pas du projet de pôle de transport, dont les travaux démarreront en 2012. Quelqu'un de la RATP est présent dans la salle et peut répondre éventuellement à des questions, mais il est convenu avec la RATP que lors de la prochaine réunion publique – qui sera sans doute organisée au printemps, nous verrons cela avec le Comité de suivi – il y aura une présentation plus détaillée du projet du pôle transport, et surtout de la façon dont le chantier va s'organiser.

Je vous propose de commencer. J'irai vite, pour vous donner la parole le plus rapidement possible.

(N°2) Quatre chantiers sont en cours, je pense que vous les connaissez :

- L'aire de jeux des enfants, ici, près de nous ;
- La cité de chantier, en cours de réalisation ;
- La démolition des pavillons Willerval ;
- Les travaux de la voirie souterraine qui se passent un peu partout ; en surface cela se voit surtout sur la Place Marguerite de Navarre.

Je vous dirai un mot sur chacun de ces quatre chantiers et sur la façon dont ils vont se terminer.

Le chantier de l'aire de jeux

(N°3) Un rappel : lors des deux réunions précédentes on a beaucoup parlé de l'absence de traversée nord-sud. Je vous avais promis qu'elle serait rétablie avant la rentrée scolaire, cela a été le cas, quelques jours avant. Cela permet, depuis la Place Cassin, d'aller directement vers la rue des Prouvaires.

(N°4) Les travaux de la plate-forme, qui étaient des travaux de génie civil, de gros œuvre, de réfection de l'étanchéité, sont maintenant terminés et aujourd'hui c'est l'équipe, rassemblée autour du sculpteur Henri Marquet, qui travaille.

Actuellement, c'est plutôt une entreprise d'espaces verts qui est en train de faire la préparation des espaces verts, le réseau d'arrosage, le réseau d'éclairage, et qui prépare les fondations sur lesquelles le Sculpteur Henri Marquet mettra ses sculptures.

Sur ces fondations viendront aussi se poser des jeux plus traditionnels, non réalisés par M. Marquet, mais conçus par un bureau d'études : Imaginal.

Nous avons évoqué en juin, ici, l'idée d'Henri Marquet d'associer des écoles. Cela va se faire, il faut remercier Mme Champetier, qui a beaucoup aidé M. Marquet à prendre des contacts avec les écoles.

M. Marquet a réussi à impliquer cinq écoles du quartier :

- L'Ecole de l'Arbre sec, avec deux classes ;
- L'Ecole d'Argenteuil, avec trois classes ;
- L'Ecole Cambon, avec une classe ;
- L'Ecole Etienne Marcel, avec quatre classes ;
- L'Ecole Jussienne, avec deux classes.

Il a fait du démarchage auprès des directeurs d'écoles, auprès des instituteurs, des enseignants artistiques, pour leur proposer une idée d'association des enfants au projet.

Ce sont donc 5 écoles et 12 classes qui s'inscrivent dans le dispositif.

Au premier trimestre 2012, M. Marquet animera des ateliers, plutôt dans les classes, pour aider les enfants à concevoir des petits projets de décoration qui viendront s'insérer dans l'aire de jeux.

Au deuxième trimestre 2012, un budget de 50.000 euros a été réservé pour permettre la réalisation sur l'aire de jeux des meilleurs projets des 12 classes, qui auront été sélectionnés par un petit jury constitué à cet effet.

Je ne reviens pas sur la présentation de l'aire de jeux définitive elle-même.

(N°5) Un élément nouveau, dont certains parmi vous ont peut-être pris connaissance avec les documents que nous avons diffusés, est la façon dont on va assurer la continuité de l'offre de jeux pendant l'opération.

En 2012, commenceront les travaux du nouveau jardin, dans la partie ouest où se situe actuellement l'aire de jeux provisoire.

On n'arrive pas à concevoir un planning de ce chantier qui préserve l'aire de jeux, donc pour assurer la continuité de l'offre, la Ville a décidé de réaliser une nouvelle aire de jeux provisoire. A partir de début 2012, cette aire de jeux provisoire disparaît et deux autres apparaîtront :

- L'aire de jeux définitive pour les 7-12 ans, qui va s'ouvrir vers mars ;
- Une aire provisoire pour les petits de 3 à 7 ans, qui sera réalisée par le Service des Espaces verts de la Ville (qui est représenté ici et pourra faire, si vous le souhaitez, une présentation de cette aire de jeux). Les travaux commenceront d'ici une semaine et ce sera livré aussi en mars.

Les travaux du jardin commenceront en février, donc on sera obligé de fermer l'aire provisoire vers mi-février. Pendant un mois et demi, il n'y aura donc plus d'offre de jeux sur le site.

(N°6-7) Je vous montre quelques images de l'aire de jeux provisoire, mais je laisserai le soin au Service des Espaces verts de présenter son projet.

Je vous signale aussi que la bagagerie, actuellement installée à côté des pavillons Willerval, sera déplacée ici vers le 5 ou 6 janvier.

La démolition des pavillons Willerval

(N°8) La démolition des pavillons Willerval sera complètement achevée vers mi-mars 2012.

Si tout se passe bien, à Noël on ne devrait plus avoir à démolir que les murs et le plafond du rez-de-chaussée, mais ensuite il y a encore du travail, qui nous emmène jusqu'à mi-mars.

(N°9) Nous avons eu beaucoup de mauvaises surprises en matière d'amiante, le diagnostic initial n'avait pas détecté la majorité de l'amiante présente ; cela explique quelques retards.

J'en profite pour rappeler qu'il y a deux types d'amiante sur un chantier de cette sorte :

- ✓ De l'amiante friable, qui peut générer de la poussière quand on la dépose et est donc dangereuse. Dans ce cas, on fait des enceintes de confinement (vous en voyez une ici), ce sont des structures en

bois et en plastique que l'on met en dépression par des ventilateurs, dans lesquelles les ouvriers travailleront dans des scaphandres. Cela garantit que cette poussière ne peut pas se disperser dans l'atmosphère.

On en a trouvé beaucoup plus que prévu dans les pavillons Willerval, mais par chance, toujours à l'intérieur des bâtiments. Vous n'avez pas tellement vu ces chantiers parce qu'ils ont été faits avant la démolition des façades. Par exemple, vous voyez qu'ici c'est pris de l'intérieur, la façade existe encore.

- ✓ De l'amiante non friable, c'est le deuxième type d'amiante beaucoup rencontré sur le chantier. On peut la déposer sans aucun risque que de la poussière parte dans l'atmosphère. Les mesures de précaution sont beaucoup plus simples et concernent uniquement les ouvriers spécialisés qui passent leur vie à travailler dans l'amiante et sont donc beaucoup plus exposés que les autres. Ils doivent simplement revêtir des masques anti-poussière et des combinaisons spéciales.

On en a vu sur le chantier surtout sur les joints des corolles ou des parapluies, ces structures qui étaient fort nombreuses. Dans le joint, il y avait un petit trait de colle où il y avait de l'amiante. Rien que pour ces petites fibres d'amiante qui sont là, on est obligé de déployer une méthodologie de dépose très compliquée.

Conformément à la réglementation, tous ces matériaux amiantés sont mis dans des sacs étanches comme celui-ci, avec un marquage spécial, pour être sûr que cela parte bien dans une filière particulière.

Vous voyez là par exemple des panneaux de verre qui ont juste un petit trait de colle quelque part avec de l'amiante, qui eux aussi partent dans cette filière « déchets amiantés ».

La porte Lescot

(N°10) En août/septembre, on a démolit la porte Lescot. Le planning a dérapé puisqu'on voulait le faire du 1^{er} au 15 août, mais justement en juillet on a découvert de l'amiante dans ce secteur-là, ce qui nous a obligé à revoir complètement le planning et la démolition s'est faite finalement de mi-août à mi-septembre, sur 6 semaines.

On a notamment réalisé un gros platelage en béton, que vous voyez au-dessus des escalators, qui restera pendant toute la durée du chantier de construction de la Canopée. Cela permettra de faire les travaux au-dessus du public qui, lui, continuera à circuler à l'abri de ce plafond provisoire en béton.

La porte Rambuteau

(N°11) Le retard sur la porte Lescot s'est reporté sur la porte Rambuteau car on ne veut pas fermer plusieurs portes en même temps. Une partie du chantier de la porte Rambuteau s'est déroulée de fin octobre à fin novembre, surtout pour démolir les bâtiments qui sont de part et d'autre, mais très près de la porte (on ne peut pas le faire quand des personnes passent à cet endroit).

Les périodes de fermeture ont été limitées finalement à la matinée, de 7 h 00 à 12 h 00.

D'ici la fin de l'année, il y aura encore 3 jours de fermeture (matinées) pour commencer à construire le platelage, comme celui de la porte Lescot, et on finira le travail au début de l'année prochaine.

La porte Berger

(N°12) Les travaux viennent de commencer cette semaine. La porte est complètement fermée pendant une semaine. On dépose actuellement les structures de Lalanne, la pergola. Les travaux seront également achevés au début de l'année prochaine, pour construire là aussi le fameux platelage qui permettra de construire la Canopée en maintenant le public à l'abri sous le platelage.

La cité de chantier

(N°13) La cité de chantier sera achevée complètement mi-mars.

A partir de l'année prochaine, une société de gardiennage en contrat direct avec la SemPariSeine assurera le gardiennage de l'ensemble. Cela rendra ce dispositif certainement plus efficace car aujourd'hui on est

amené à coordonner les entreprises de gardiennage de plusieurs entreprises, ce qui est un peu compliqué. A partir de 2012, il n'y aura donc plus qu'une seule entreprise de gardiennage, travaillant directement pour la SemPariSeine.

Cette entreprise de gardiennage disposera d'équipements modernes puisqu'il y aura un PC de sécurité dans la cité de chantier, des caméras de vidéosurveillance sur tout le périmètre du chantier, et des détecteurs d'intrusion puisque malheureusement un certain nombre de gens indécents essaient de rentrer sur le chantier. On ne peut pas les en empêcher physiquement, donc il faut les détecter quand ils rentrent pour pouvoir intervenir à ce moment-là.

Cela permettra aussi de mieux contrôler les trafics de camions. Certains d'entre vous se plaignent que des camions circulent à des heures anormales ; une fois que la SemPariSeine maîtrisera le gardiennage ce sera nous qui ouvrirons et fermerons les portes, nous serons donc certains qu'il n'y aura pas de camions ne respectant pas les horaires imposés.

(N°14) Une photo de la cité de chantier, d'il y a quelques jours : cela a bien avancé, sur cinq blocs de bungalows, trois sont en apparence terminés, mais les aménagements intérieurs sont en cours de réalisation ; les deux autres seront finis d'ici février. Les entreprises les occupent petit à petit.

Par exemple, le bloc numéro 1, le plus près de l'Eglise Saint-Eustache, va être investi par les équipes d'études de Vinci, qui va construire la Canopée et préfère être sur place pour faire ses études de manière plus efficace.

(N°15) La porte Pont Neuf est pratiquement terminée pour ce qui concerne son aménagement provisoire. L'aménagement que vous voyez en ce moment, qui est terminé à quelques brouilles près, est provisoire : pendant la durée du chantier on ne pouvait pas garder la pergola Lalanne, qui prenait trop de place, et on n'était pas capable encore de faire l'aménagement définitif.

Donc, on fait un aménagement provisoire, qui signale bien l'entrée du forum et qui assure la protection de la pluie des escalators en-dessous.

Un petit rappel de la façon dont la cité de chantier va fonctionner.

(N°16) Aujourd'hui, il y a beaucoup de place à l'intérieur de la cité de chantier donc beaucoup de camions rentrent et stationnent à l'intérieur. Quand on construira la Canopée ce ne sera plus possible, il y aura un nombre très limité d'emplacements de stationnement à l'intérieur.

La zone d'attente déportée, qui se situe à côté du Musée du Louvre, sur le quai François Mitterrand et rue de l'Amiral-de-Coligny rentrera totalement en fonctionnement : tous les camions attendront là avant d'être autorisés à entrer dans la cité de chantier, pour éviter que des files d'attente se forment dans le quartier.

Les voiries souterraines

(N°17) C'est le quatrième chantier en cours de réalisation. Vous avez là une visualisation du plan de circulation en vigueur depuis début octobre dans cette configuration-là.

Une des principales contraintes qui pèsent est celle sur les livraisons des commerçants du forum, ou des équipements publics tels que piscine, etc. : on ne peut plus accéder à l'aire de livraison ouest qu'avec des camions d'un gabarit inférieur à 2,30 mètres. On a donc essayé de gérer cela au maximum en amont, pour inciter les commerçants et équipements concernés à adopter des dispositions adéquates.

Sur le schéma, les zones orange sont celles qui sont en travaux aujourd'hui ; les flèches bleues, ce sont tous les endroits où l'on peut encore circuler.

Dans ces zones orange, aujourd'hui on fait des travaux de génie civil, essentiellement dans ce secteur-là, on démolit des structures en béton et on en construit d'autres, pour écarter le réseau de voirie souterraine de la zone où la RATP commencera en 2012 à réaliser la nouvelle entrée vers la gare, depuis la Place Marguerite de Navarre.

Deuxième type de travaux, que l'on fait cette fois de manière un peu plus étendue sur l'ensemble des voiries souterraines : des travaux de renouvellement des équipements, en particulier des équipements électriques, pour mettre les tunnels aux normes de sécurité Mont-Blanc (la catastrophe de 1999 qui a fait

malheureusement beaucoup de victimes et qui a conduit les pouvoirs publics à sortir une réglementation draconienne en matière de sécurité des tunnels).

Ces travaux nécessiteront notamment début 2012 la fermeture du parking Novotel qui se situe ici.

(N°18) En septembre, on a mis en place un nouveau plan de circulation dans le secteur de la rue Turbigo, essentiellement lié au fait que compte tenu de la configuration du trafic en souterrain, les voitures sortent maintenant à gauche. Il a donc fallu inverser le sens de circulation de la rue Turbigo et de la rue Montmartre.

(N°19) Ce plan de circulation comporte une variante les jours de marchés. C'était le cas aussi auparavant ; cette disposition a simplement été adaptée, en liaison avec la Préfecture de police, et toujours avec la présence des policiers qui s'assurent que tout se passe bien ces jours-là.

(N°20) Nous avons eu, surtout courant octobre, des soucis de bouchons liés au fait que les voitures qui sortaient des voiries souterraines butaient sur des carrefours à feux qui étaient saturés. Plusieurs mesures ont été prises très rapidement :

- L'optimisation des cycles de feux tricolores, donnant plus de temps de vert aux voitures qui sortent de la voirie souterraine ;
- On a créé une deuxième voie de circulation sur la sortie rue Turbigo (la rue était assez large pour créer une deuxième voie) ;
- Les PC de circulation : le PC Lutèce qui est à la Préfecture de police et qui gère toute la circulation dans tout Paris et le PC Berlier (un PC de la ville qui gère tous les tunnels parisiens, ceux du périphérique mais aussi ceux des Halles) font maintenant un suivi constant de nos tunnels, pour prendre des mesures dès qu'il y a un bouchon, par exemple des mesures ponctuelles de régulation de feux pour permettre à tout le monde de sortir. Un bouchon n'est jamais agréable mais en plus, s'il y en a trop dans un tunnel, cela crée des problèmes de sécurité : si un incendie arrive alors qu'il y a des bouchons, de nombreuses voitures peuvent être concernées par ce sinistre.

Une mesure est en cours de discussion. Les usagers du parking de l'immeuble de la RIVP, dans la rue Rambuteau, ont particulièrement pâti en octobre de ces bouchons, puisqu'ils n'ont que cette voie-là pour sortir, et il n'y avait aucun débit. Nous avons imaginé, à la SemPariSeine, de leur créer une petite sortie spécifique vers le boulevard Sébastopol, mais qui passerait à travers le plateau piétonnier, par la rue du Cygne.

Pour l'instant, le Commissariat de police est un peu réticent à l'idée d'ajouter des voitures dans la rue du Cygne, mais ce n'est pas énorme, il doit y avoir une centaine de voitures dans le parking de la RIVP, elles ne sortent pas toutes en même temps donc ce sont quelques voitures par heure. C'est en cours de discussion, nous verrons si nous devons le mettre en place ou pas.

Dans les suivis que l'on a faits ces derniers temps, les mesures se sont révélées assez efficaces. Il y a encore quelques bouchons le samedi après-midi et le dimanche après-midi, mais très ponctuellement ; quand il y a une manifestation autour de l'Hôtel de Ville, etc., tout est engorgé autour, en particulier dans les souterrains.

L'espace d'information du public

(N°21) En octobre, on a inauguré le nouvel espace d'information du public. Un gros problème est le téléphone qui ne marche pas, depuis ce jour-là. C'est un peu kafkaïen d'actionner France Télécom et l'opérateur privé avec qui nous sommes en contrat. Nous avons cru que cela irait plus vite avec un opérateur privé suite à l'expérience du précédent local, et en fait c'est atroce. J'espère que cela va fonctionner dans les jours qui viennent.

Les horaires du local seront légèrement adaptés, on les a largement augmentés, je crois que c'était en mai.

Le local connaît une très forte fréquentation, actuellement nous avons 2.700 visiteurs par semaine : 1.600 le week-end et environ 1.100 sur les 5 jours de la semaine. Mais 90 % de ces visiteurs viennent après 12 h 00, donc par mesure d'économie on va réduire les horaires d'ouverture du local de 12 h 00 à 20 h 00, ce qui correspond donc aux heures de passage de 90 % des personnes.

Dans le local, au deuxième trimestre, on fera une exposition des échantillons de la Canopée. Cela fait suite à une discussion en Comité de suivi sur un prototype qui a été réalisé en 2010, que beaucoup de personnes sont frustrées de ne pas avoir vu.

Dans le processus de construction d'un immeuble, les entreprises ont une description théorique du produit à mettre en œuvre et elles doivent présenter des échantillons à l'architecte, qui les valide avec par exemple différents choix de couleurs, etc. Ce processus de choix des échantillons se fera au premier trimestre 2012, et au deuxième trimestre l'idée est de faire une exposition, conçue avec l'architecte qui présentera les principaux échantillons qui auront été retenus. On en profitera pour mettre quelques photos du prototype de 2010.

Les sinistres

(N°22) Quelques mots sur les sinistres, dont on a aussi pas mal parlé ces derniers temps. Sur un chantier de cette taille, il est malheureusement difficile de les éviter tous.

Il y en a eu de plusieurs natures :

- Des dégâts des eaux

C'est un chantier sur le toit d'un immeuble. On en profite pour refaire totalement l'étanchéité car beaucoup de fuites préexistaient, il faut enlever l'existante et en mettre une autre et il est difficile d'avoir une étanchéité efficace à 100 % à tout moment. Lors de gros orages, à certains moments, il en est résulté des infiltrations.

L'expérience a permis de construire des méthodes plus efficaces pour éviter ces sinistres et heureusement cette période-là est derrière nous (elle le sera complètement dans un mois ou un mois et demi) pour toute la partie cité de chantier et démolition des pavillons Willerval.

- La chute du portail de chantier de la porte Rambuteau

Pour éviter que ce genre de sinistre se reproduise, les portails de chantier sont maintenant systématiquement cadenassés en position ouverte ou fermée, pour que personne n'y touche, et on a renforcé les opérations de réception pour que quand l'entreprise termine un portail, on soit absolument certain qu'il est parfait.

- Des odeurs de solvants dans le forum

Nous avons eu des petits soucis d'odeurs de solvants dans le forum pendant l'application de l'étanchéité.

L'étanchéité, ce sont des feuilles en bitume. Pour qu'elles collent sur la dalle en béton on met une espèce de peinture au bitume, comme lorsqu'on fait de la peinture à l'huile, et cela génère des vapeurs un peu désagréables.

Dans le forum, des bouches aspirent de l'air pour ventiler tous les locaux qui sont au-dessous, et cela a aspiré ces odeurs. Il n'y a pas de danger, les ouvriers qui posent cela le respirent à longueur de journée, mais c'est désagréable.

Après les premières plaintes, un dispositif a été retenu : maintenant on met ces apprêts de 7 h 00 à 8 h 00, puis de 8 h 00 à 10 h 00 on fait tourner à fond la ventilation pour renouveler complètement l'air. A l'ouverture des établissements, à 10 h 00, normalement on ne sent plus rien du tout. Cela s'est révélé efficace pour tout ce qui a été fait à ce jour.

- Le percement du plafond de H & M

C'est une erreur humaine, un ouvrier a fait un trou avec son gros brise-roche hydraulique, dans le plafond.

Pour un chantier de ce type, un expert désigné par le tribunal administratif fait toujours un état des lieux initial, par exemple pour voir s'il y a ou non des fissures avant le commencement du chantier. Si des fissures apparaissent lorsque le chantier avance, c'est lui qui dit si c'est à cause du chantier ou pas.

Lorsqu'il y a un sinistre de cette nature, il intervient pour diagnostiquer ce qui s'est passé, répartir les responsabilités et guider les professionnels du chantier dans la recherche de solutions pour que cela ne se

renouvelle pas. Donc, immédiatement, sous la conduite de l'expert du référé préventif, les méthodologies ont été renforcées.

Nous avons malheureusement eu quelques péripéties juridiques avec le Commerce H & M, qui ont entraîné une petite interruption de cette partie du chantier, mais cela s'est bien terminé pour nous : le Conseil d'Etat a annulé la décision du tribunal administratif.

Les horaires des travaux

(N°23) Je vous rappelle que dans la charte de chantier et dans les marchés que nous avons passés avec les entreprises, généralement on impose aux entreprises de travailler de 7 h 00 à 20 h 00, du lundi au vendredi.

Il y a un système général, la dérogation préfectorale pour le travail de nuit : si une entreprise veut travailler entre 22 h 00 et 7 h 00 elle doit demander l'autorisation du préfet. S'il ne veut pas, l'entreprise ne le peut pas.

En pratique, les horaires sont moins étendus que cela, car les entreprises travaillent sur un simple poste (il n'y a pas deux équipes qui se succèdent), les gens travaillent 35 heures par semaine, donc la durée de travail est en général de 7 h 00 à 16 h 00. Parfois, des interventions ponctuelles débordent, par exemple si l'entreprise a pris du retard pour une tâche sensible, cela nous arrive par exemple en matière d'étanchéité : si le vendredi soir on s'aperçoit que ce n'est pas très net et si des orages s'annoncent pour le week-end, on autorise des entreprises à vite terminer l'étanchéité.

Le contrôle du respect des horaires n'est pas facile parce que de multiples entreprises interviennent, notamment des entreprises de transport, qui sont des sous-traitants d'entreprises de travaux ; ce n'est donc pas simple.

Cela marche bien dans tous les secteurs que l'on arrive à surveiller par un suivi photographique (des appareils photos prennent des photos toutes les 10 minutes) et quand l'un d'entre vous – cela arrive souvent – nous dit « tel jour, j'ai vu un camion, pas à l'heure dite ». Si l'on constate que c'est vrai sur notre suivi photographique, l'entreprise a une pénalité pour non respect de la règle. Certains endroits ne peuvent malheureusement pas être vus avec nos appareils photographiques.

Les travaux de nuit

Le principe est que l'on demande une dérogation au préfet seulement lorsque des impératifs de sécurité l'exigent.

Depuis la réunion publique de juin où nous en avons dit un mot, il n'y a eu que deux interventions de nuit : une le 6 juillet pour poser l'arche Lescot (l'arche blanche lumineuse au-dessus de la porte) et une sur la rue Turbigo pour installer le nouveau plan de circulation. Nous en sommes à sept depuis le début du chantier.

Nous avons aussi des petites causes de bruit : les transports exceptionnels, des camions très larges ou très longs, ou très lourds, qui n'ont pas le droit de circuler dans Paris après 7 h 00. Il faut donc qu'ils franchissent le périphérique avant 7 h 00 pour quitter Paris à temps.

Ces transports exceptionnels sont systématiquement de nuit, on essaie de faire en sorte que ce soit en tout début ou en toute fin de nuit.

Les kiosques à journaux

(N°24) Un kiosque a enfin ouvert sur la Place des Ecus.

Un kiosque a ouvert dans le forum, au niveau de la porte Lescot, au – 1. Une signalisation a été rajoutée car peu de monde le voyait.

Egalement, un kiosque est prévu sur la Place du Bellay, il est déjà aménagé ; je crois que le kiosquier arrivera en janvier (c'est ce que l'on m'a dit jusqu'à présent).

J'en profite pour vous dire qu'en ce qui concerne le manège qui était installé avant derrière la porte Lescot, la Ville a longtemps discuté avec M. Loisel, son exploitant, pour essayer de l'aider à se réimplanter sur la

Place du Bellay.

M. Loisel a finalement renoncé, donc il n'y aura pas de manège sur cette place.

Les stations Vélib'

(N°25) La situation a un peu évolué, on a supprimé en septembre 44 emplacements de Vélib', ici. Depuis le début de l'opération, on en a supprimé au total 166 et on en a créé 100. On en a donc perdu 66.

Notre idée initiale était de maintenir l'offre constante mais le quartier est quand même très occupé, notamment par la foule piétonne, donc pour le moment l'idée est plutôt d'en rester là.

La discussion est toujours ouverte pour recréer d'autres places ailleurs, si le besoin en apparaissait.

La charte de chantier

(N°26) Lors d'une réunion en janvier, on vous avait présenté une charte de chantier, qui avait été élaborée avec quelques uns d'entre vous. Suite à cela, quelques observations ont été faites, et prises en compte ; elle a été signée et maintenant on l'applique.

Une fois par un, un bilan formalisé de cette charte sera fait devant le Comité de suivi, et on fera connaître les résultats de ce bilan. Donc là, le bilan sera présenté au Comité de suivi de février.

Le Comité de suivi est une instance qui a été instaurée par la charte et qui réunit une dizaine de personnes : des représentants de riverains, de commerçants, d'associations. On discute une fois par mois (voire plus, par échanges de mails) de tous les problèmes que le chantier peut occasionner, et côté SemPariSeine on essaie d'apporter des solutions aux problèmes soulevés.

L'insertion sociale

(N°27) Sur tous les marchés de travaux, des clauses sociales imposent aux entreprises d'employer des personnes éloignées de l'emploi, pour favoriser le retour à cet emploi.

Fin octobre (je n'ai pas eu de chiffres plus récents), on a créé l'équivalent de 40 emplois, donc aujourd'hui en gros 40 personnes travaillent dans le cadre d'un contrat d'insertion, dont 9 qui sont des habitants du centre de Paris, notamment des SDF.

Il y en a 5 en contrat de professionnalisation, c'est l'idéal, ce sont des personnes qui à la fin disposeront d'un diplôme.

On a 33.000 heures négociées, 11.000 heures réalisées, cela veut dire que des marchés se poursuivent et les heures d'insertion seront faites dans la poursuite de ces marchés, et encore beaucoup d'heures sont contractualisées dans les marchés à venir.

Deux démarches en cours sont particulièrement intéressantes :

L'une pour la restauration des ouvriers du chantier avec une association récente qui s'appelle « Le monde gourmand », qui a ouvert une petite boutique au 18 rue Poissonnière, que je vous invite à fréquenter, c'est vraiment superbe. On va essayer de monter quelque chose avec ces personnes pour qu'elles aient un stand où elles vendraient leurs produits à tous les ouvriers du chantier.

On essaie aussi avec toutes les associations du centre de Paris de faire en sorte que les entreprises confient le nettoyage des 450 bungalows à ces associations. C'est énorme, cela peut faire travailler 30 ou 40 personnels de ménage, mais c'est un gros travail car il faut qu'elles se structurent pour une offre qui sort de l'échelle de ce qu'elles font habituellement.

Ce qui se passera en 2012

(N°28) Un petit schéma pour rappeler les principaux chantiers :

- ✓ L'air de jeux sera terminée en mars, comme je l'ai indiqué (c'est le premier trait vert) ;

- ✓ La cité de chantier sera terminée aussi complètement en mars, elle entre progressivement en fonctionnement, les bungalows sont occupés au fur et à mesure qu'ils sont terminés et ensuite pendant toutes les années 2012 et 2013 elle est en fonctionnement.
- ✓ Les travaux de la voirie souterraine sont commencés depuis avril 2011 et se poursuivent jusqu'en 2015.
- ✓ Les travaux de la Canopée : tous les marchés ont été attribués par la Commission d'appels d'offres de septembre, ils ont été signés fin octobre ; en ce moment c'est la période de préparation avec surtout une phase d'études intense par la quinzaine d'entreprises qui sont mobilisées.
- ✓ Les travaux du pôle transport : nous en parlerons plus longuement à la prochaine réunion publique, avec la RATP, qui a entamé des travaux préparatoires, notamment dans le secteur Rambuteau. Ce sont des préalables à certains travaux que fait la SemPariSeine, par exemple de prolongation des circulations verticales vers la gare (rue Rambuteau, demain, on pourra descendre directement vers la gare). La RATP fait du curage de la gare dans ce secteur pour qu'ultérieurement la SemPariSeine puisse réaliser les travaux qui sont de son ressort.
- ✓ Les travaux de la partie ouest du jardin vont commencer en février et se termineront en 2013.

Pour l'instant, on respecte les grands objectifs du planning qui avait été présenté dans une réunion similaire, début 2010.

La construction de la Canopée

(N°29) Quelques mots sur le chantier de la Canopée, surtout sur la façon dont ce sera construit.

Dans l'appel d'offres – les journaux en ont parlé – il y a eu surtout deux entreprises qui se sont battues pour avoir ce chantier : Vinci et Eiffel. Elles proposaient des façons de construire différentes. Je vais vous expliquer en quoi ce sera différent de ce que l'on avait imaginé au départ.

Je précise bien que c'est le projet conçu par Patrick Berger, et pas un autre, qui sera construit par Vinci ; simplement, la façon dont il sera réalisé est un peu différente de ce qu'avait imaginé Patrick Berger. On commence par l'ouest au lieu de commencer par l'est, mais le produit final est exactement ce qui avait été prévu.

Ce que je vais vous présenter comporte un planning, qui est susceptible d'évoluer puisque c'est celui que nous a proposé Vinci dans sa dernière offre remise en juillet. Maintenant qu'ils sont attributaires du marché, il y a un travail énorme d'élaboration d'un planning précis, qui fera bien sûr bouger certaines choses.

(N°30) Cela se présente sous la forme d'un petit diaporama animé, où l'on voit le chantier bouger au fur et à mesure de sa réalisation.

On se situe quelque part en mars 2012. Les pavillons Willerval ont été démolis. Vous reconnaissez la rue Lescot, ici ; la rue Berger et la rue Rambuteau.

Tout ceci, c'est la cité de chantier, avec ces blocs de bungalows qui sont ici. Là, il y a une petite erreur, la porte Pont Neuf a été remplacée par une porte provisoire.

Premier effet du chantier : Vinci installe deux premières grues sur le chantier et commence à installer sur toute la partie bleue (c'est le symbole de la couleur) ses installations de chantier.

(N°31-32) Le mois suivant, l'entreprise réalise des ouvrages provisoires : ce sont tous ces objets jaunes dans le patio du centre commercial, ce sont essentiellement des escaliers de secours provisoires. Pendant la durée des travaux, les escaliers de secours actuels sont fermés, donc pour assurer la sécurité de l'ensemble on fait des escaliers provisoires à la place.

Ces blocs jaunes comportent aussi des monte-charges pour les entreprises, qui permettront à des petits véhicules venant de la cité de chantier de descendre par le monte-charge dans le centre commercial, pour approvisionner les ouvriers en matériaux.

Une des originalités de la méthodologie Vinci est cette bande blanche rayée de rouge : c'est une piste de

chantier.

Sur le toit du forum, on ne peut pas faire rouler partout des camions, les gros camions sont trop lourds par rapport à ce que peut supporter le plafond du forum. Vous avez bien vu que les petits camions, comme ceux que vous voyez autour du chantier de démolition, par exemple, ne passent pas à travers le plafond. Par contre, lorsqu'on fera la Canopée des camions plus gros que ceux-là seront nécessaires. Vinci va donc construire des sortes de petits ponts en métal, qui seront légèrement au-dessus du plafond du forum. Ils iront d'un poteau à un autre et ne porteront pas sur le plancher du forum, de façon à pouvoir reprendre le poids de ces camions.

Dès que l'on commencera ces travaux, tout le patio sera bien entendu fermé au public. Aujourd'hui, on traverse le patio, on se promène librement ; il sera fermé pendant toute la durée du chantier, jusqu'en 2014. On garde simplement une traversée : il y aura un ouvrage avec un plafond en béton qui sera réalisé provisoirement, pour permettre un couloir de circulation entre la porte Lescot et la Place Carrée, par exemple.

(N°33) A chaque fois, pour chaque diapositive, c'est un mois. Sur cette diapositive vous voyez apparaître deux grues supplémentaires, il y en aura au total quatre sur le chantier.

Je reviens sur un aspect de la méthodologie de Vinci.

Des semi-remorques (donc de gros camions) pourront, par cette voie de circulation, venir près du pied des grues, et des matériaux seront donc pris directement sur le camion et emmenés à leur emplacement définitif, alors que dans la méthodologie que nous avons imaginée avec les architectes, dans pas mal de cas les camions s'arrêtaient quelque part ici, dans la cité de chantier ; les matériaux ou les éléments de structure étaient repris par la première grue qui les emmenait à un endroit intermédiaire, et la deuxième grue finissait le transport. C'était très pénalisant en termes de débit des grues, et ce n'était pas facile à assumer dans le cadre du calendrier imposé à l'entreprise.

(N°34) Ici, on arrive à fin juillet 2012. Vous voyez le début de la construction des bâtiments. Tous les nouveaux bâtiments qui seront ici, et ici, sont des bâtiments en structure métallique (poteaux et poutres métalliques) qui vont porter des planchers en béton. Au départ, c'est comme un jeu de Lego, des poutres et des poteaux, et on commence à les construire dès cette période-là.

On voit aussi apparaître le début de la démolition des verrières qui entourent aujourd'hui le patio. Ce sont ces verrières arrondies, conçues par Vasconi à l'époque ; fin juillet, la moitié des verrières Vasconi serait déjà déposée.

(N°35) Le mois suivant : l'autre moitié des verrières Vasconi est déposée, et le chantier de construction de la structure des bâtiments progresse par rapport au mois précédent.

(N°36) Fin septembre 2012, on aura à peu près terminé la reconfiguration des abords du patio, donc le plancher ici sera réalisé dans sa configuration définitive, ce qui permet d'aménager aussi une piste pour les camions de ce côté-ci.

(N°37-38) Le chantier se poursuit, j'en arrive à fin novembre, la reconfiguration du patio est également terminée de ce côté-ci, vous voyez qu'il prend là sa forme définitive.

(N°39) Fin décembre, les emmarchements qui relieront à terme le patio avec le jardin sont terminés, ce qui permet de supprimer une partie des escaliers de secours qui étaient là, puisque les emmarchements feront office d'escalier de secours pendant la suite du chantier.

(N°40) Fin janvier, la structure des bâtiments continue à progresser ; on installe ici, de l'autre côté, un platelage fixe. Un platelage est une sorte de plancher provisoire, porté par des échafaudages très solides, permettant de construire la Canopée (vous le verrez sur la diapositive suivante).

La piste de circulation des camions est légèrement modifiée dans son emplacement, pour dégager la place nécessaire à la poursuite de la construction des bâtiments.

On commence ici à réaliser des poutres de ripage. Ce sont des grandes poutres qui vont d'est en ouest, je vais vous en expliquer la fonction avec les diapositives suivantes.

(N°41) Ces poutres vont d'un bout à l'autre du patio et elles vont supporter deux platelages. Vous voyez là le premier, en rouge. Ce platelage va se déplacer sur ces poutres, vous le verrez avancer au fur et à mesure de la construction.

La construction de la Canopée a déjà démarré.

La Canopée est formée d'une énorme poutre principale en forme de U, un peu comme une lyre. Entre les deux branches du U il y a 13 ventelles (un peu comme les cordes d'une lyre) qui viennent s'intercaler.

Donc, on commence par construire le U. Pour ce faire, des camions amènent des grosses poutres, très lourdes, ce sont donc des éléments assez courts. Elles seront montées par cette grue, posées sur le platelage, puis ripées sur le platelage par un système de patins glissants ou de roulettes, ce qui permettra de les amener à leur emplacement définitif.

(N°42) Nous arrivons à fin mars. Depuis le platelage, on construit la poutraison des ventelles. Chaque ventelle est une sorte de poutre ; comme dans une poutre, il y a toujours la poutrelle du dessus, celle du dessous et une aile entre les deux. Sur cet exemple, vous voyez deux premières ventelles qui sont construites ; et par ailleurs, le grand U s'est poursuivi.

(N°43) Sur la diapositive suivante, vous voyez que l'on a construit trois ventelles supplémentaires et que la structure des bâtiments a continué à progresser, puisqu'ici sur les deux bâtiments on est arrivé sur la future façade, qui va donner sur le jardin.

(N°44) Fin mai 2013, le platelage rouge continue à progresser. On a commencé à poser le verre sur la première ventelle. Pour poser le verre, il y a un deuxième platelage, comme celui-ci, qui est dissimulé par toute la poutraison ; il est parfaitement identique au platelage rouge et il le suit, quelques mètres derrière. Donc, on réalise dans un premier temps les poutres et dans un deuxième temps, la pose des verres.

On voit aussi qu'à cette date on a déjà réalisé toute une partie des planchers des bâtiments. Là, c'est le plancher du 1^{er} étage du bâtiment, qui est en béton, coulé sur des bacs en acier, qui sont eux-mêmes portés par des poteaux et des poutres métalliques.

(N°45) Fin juin 2013, tout cela avance progressivement, on construit de plus en plus de ventelles et la poutraison en U est pratiquement terminée.

(N°46) Fin juillet, tous les planchers du bâtiment sud sont terminés (ceux du premier et du deuxième étage).

(N°47) Fin août 2013, idem pour le bâtiment nord, tous ses planchers sont terminés.

(N°48) Fin septembre, les dernières poutres de ventelles sont terminées et à peu près la moitié des verres des ventelles sont posés.

(N°49) Fin octobre, l'achèvement de la pose des poutres des ventelles conduit à déposer le platelage rouge de construction des ventelles (vous ne le voyez plus sur cette image) et la pose des verres sur les ventelles continue.

On commence également la pose des verres sur la sur-toiture des bâtiments.

Les bâtiments ont une terrasse traditionnelle plane, comme un bâtiment-terrace avec un toit plan, et une sur-toiture est posée au-dessus pour former la grande feuille de la canopée.

(N°50) Fin novembre, la pose des verres se poursuit.

(N°51) Fin décembre, le clos couvert de toute la Canopée recouvrant le patio et de tout le bâtiment sud est terminé ; sur le bâtiment nord, cela reste en cours.

(N°52) Fin janvier 2014, le platelage qui a servi à construire les verres est déposé et cela va permettre de commencer la réalisation des façades définitives du patio en-dessous.

(N°53) Fin février, deux grues sont déposées, puisque tous les travaux de gros œuvre et de couverture sont terminés de ce côté-là.

(N°54) Fin mars, rien de particulier.

(N°55) Fin avril 2014, toute la pose des verres sur le bâtiment nord est terminée.

(N°56) Fin mai, la troisième grue a disparu.

(N°57) Fin juin, la dernière et quatrième grue disparaît également.

(N°58) Fin juillet 2014, toutes les installations de chantier bleues ont disparu. C'étaient celles des entreprises de gros œuvre et de clos couvert.

Les aménagements intérieurs des deux bâtiments, eux, se poursuivent jusqu'à fin 2014.

(N°59) Une diapositive pour revenir sur la façon de construire la Canopée.

Ce qui est symbolisé en rouge, c'est la partie construction des poutres des ventelles. En dessous, vous avez un platelage, donc un grand plancher horizontal, sur lequel sont posés des outils conçus spécialement pour cette réalisation. Ce sont des sortes de grandes tours équipées de vérins, de portiques, de grues, qui permettent une fois qu'un élément a été apporté par les grandes grues à tour, de venir positionner les éléments de structure à leur emplacement définitif et de les assembler.

Ces grandes cages que vous voyez là sont des cages de soudage. Pour des raisons de sécurité et de bonne qualité, des soudages extérieurs ne peuvent pas se faire en plein air, mais dans des boîtes fermées.

La partie en vert correspond à la pose des verres : c'est le même principe, un platelage en-dessous, des outils posés au-dessus, et quelques outils, notamment qu'on appelle « grues araignées », qui se déplacent sur des sortes de pattes et qui ont des bras particuliers pouvant soulever des charges, permettront de poser l'ensemble du dispositif verrier. Ces grues sont souvent utilisées dans la construction des grandes tours.

L'intérêt de la méthode proposée par Vinci est que l'on a deux ateliers indépendants. Par exemple, si l'atelier de verre prend du retard, cela ne retarde pas l'atelier de structure, alors que dans notre idée initiale, puisqu'on construisait la Canopée et qu'on la poussait tout habillée, il fallait que tout aille ensemble, exactement au même pas.

La structure est installée à son emplacement définitif, cela la rend plus facile à calculer et il y aura moins de déformations. Quand on construit de grands ouvrages comme celui-là, leur forme s'adapte au fil du temps. Par exemple, entre la pose des structures et la fin de la pose du verre, la structure va descendre de 30 centimètres au centre – cela existe dans tous les ouvrages de cette taille. Quand un ouvrage connaît des phases provisoires, cela implique des calculs spécifiques pour chaque phase, et des vérifications que tout se passe bien ; par exemple, le verre et l'assemblage du verre sont conçus de façon à supporter ces évolutions de la structure.

Donc, il est plus facile de le faire avec la technologie Vinci qu'avec celle que l'on avait imaginée au début.

Cela libère de la place aussi pour les autres lots, notamment tous les corps d'état secondaires qui vont construire la Canopée, puisqu'il n'y a pas le grand outil avec de gros portiques, qui était imaginé sur la cité de chantier.

Globalement, cela offre des garanties supplémentaires pour le respect des délais.

Au final, la différence entre les deux méthodes n'est pas si énorme que cela. Celle que nous avons imaginée avec les architectes était un principe où la toiture se déplace et les ateliers de travail sont fixes. Il y avait également un atelier pour les structures et à côté, un atelier pour les verres, et la toiture avançait progressivement au-dessus. Là, c'est presque le même système mais la toiture est fixe et les ateliers se déplacent en-dessous. Donc, ce n'est presque qu'une question de relativité, mais ce petit détail a certainement permis à Vinci de faire une offre économique plus compétitive et plus sûre en termes de respect des délais.

Le planning de la construction de la Canopée

(N°60) Un petit récapitulatif concernant le planning.

Toutes les lignes bleues correspondent à des phases de travaux extérieurs, que vous avez largement vues avec toutes ces diapositives. Les traits verts, ce sont les travaux à l'intérieur du centre commercial, qui débiteront en mars, avec les travaux sur des poutres précontraintes (des choses un peu compliquées qui demandent du temps).

Les renforcements de poteaux se dérouleront d'avril à novembre. La Canopée est plus lourde que les pavillons Willerval, donc il faut renforcer un certain nombre de poteaux qui sont pour la plupart dans des commerces, et tout cela doit être mené à terme avant que la Canopée soit complètement construite, avant que l'on apporte le poids supplémentaire de la Canopée.

Concernant la restructuration des circulations verticales, notamment les prolongements sur Rambuteau et Berger vers la gare RER, et le renouvellement de tous les escalators, de tous les ascenseurs, le relookage architectural de tous les espaces situés autour de ces ascenseurs et escalators, tout va se faire pour le secteur Rambuteau entre avril 2012 et avril 2013.

L'idée est de ne pas faire de travaux partout, dans tout le centre commercial et dans la gare en même temps, donc on fait d'abord la partie nord, autour de Rambuteau, pendant à peu près un an ; ensuite, on fera la même chose autour de Berger pendant un an. Puis, on finira côté Lescot.

Il est prévu de réaliser tous ces travaux dans le centre commercial de nuit.

Emprises sur la voirie

(N°61) Un petit mot sur les emprises sur les rues avoisinantes.

Dans la rue Rambuteau, en haut, cela ne changera pas par rapport à la situation actuelle.

Dans la rue Lescot, par contre, à partir d'avril 2012 on va reculer la palissade de 2 mètres, au profit de la rue. On avait été obligé de l'élargir car l'entreprise de démolition a amené là une énorme grue et elle n'avait pas un centimètre de trop pour se poser.

Pour la phase de construction de la Canopée, puisque tous les matériaux, etc., sont approvisionnés par les grandes grues à tour, on n'a plus besoin d'une place aussi importante dans la rue Lescot. On rend donc 2 mètres à la rue et aux terrasses des commerçants qui sont en face.

Sur la rue Berger, c'est l'inverse, la palissade est aujourd'hui implantée quasiment au niveau de la future façade de la Canopée, donc on ne peut pas construire ce bâtiment tel quel. En principe, vers fin 2012 on sera amené à déplacer cette clôture de 2 mètres, avec une emprise supplémentaire sur la rue. Donc, il restera dans cette rue Berger une largeur de 3 à 5 mètres, puisque la façade du bâtiment où il y a Citadines et Novotel est très variable. Donc, c'est 5 mètres dans les endroits les plus larges et 3 mètres dans les endroits les plus étroits.

Le chantier du jardin

(N°62) Quelques mots sur le chantier de jardin.

On va faire en 2012-2013 toute la partie ouest du jardin comprise entre la cité de chantier et la Bourse du Commerce.

(N°63) Un phasage a été conçu pour préserver la traversée piétonne nord-sud (pour l'aire de jeux on n'a pas réussi, c'était trop compliqué). Cela se traduira par deux phases de travaux. La phase la plus longue ira de juin 2012 à fin 2013. La traversée suivra cet itinéraire-là. La partie sud est celle que vous connaissez déjà, entre les bungalows de la cité de chantier et l'aire de jeux en chantier ; et à partir d'ici, cela longe la palissade actuelle de la cité de chantier.

Pour aménager cette traversée piétonne nord-sud il faut faire des travaux importants, notamment parce que les travaux dans cette partie du jardin seront approvisionnés par des camions qui viendront de la cité de chantier. Il faut donc leur aménager un itinéraire d'accès, qui va croiser la traversée.

Aujourd'hui, la structure du forum ne permet pas de supporter des camions à cet endroit-là. Il y a donc des travaux assez importants à faire dans cette zone-là et pour pouvoir les mener, une première phase durera à peu près de février à juin 2012, pendant laquelle la traversée nord-sud sera assurée par cet itinéraire-ci,

c'est-à-dire que l'on passera de l'autre côté de la Place Cassin par l'itinéraire qui existe actuellement.

Cela a une conséquence pour l'accès à l'ascenseur du parking Saint-Eustache, qui est fermé depuis début 2011 puisqu'au milieu du chantier, on ne pouvait pas maintenir une liaison permanente. Dans la cité de chantier en fonctionnement, on a prévu un aménagement spécial : un couloir ouvert au public, éclairé, gardienné, vidéo-surveillé, sera aménagé, avec un portillon qui donnera dans la traversée nord-sud. Un système de contrôle permettra aux seuls usagers qui ont un ticket du parking Saint-Eustache de rentrer, pour éviter que le couloir devienne un lieu mal fréquenté. Tout cela est prévu.

Mais, la cité de chantier se terminant vers février/mars et la traversée nord-sud étant de ce côté-ci jusqu'en juin, on ne pourra malheureusement pas redonner l'accès à l'ascenseur du parking Saint-Eustache avant juin 2012.

Jusqu'en juin 2012, on maintiendra le dispositif qui est en place, surtout pour les usagers du parking qui ont besoin d'y accéder 24 heures sur 24. Un vigile sera donc placé là, la nuit, entre 1 h 30 et 4 h30 (lorsque la porte Saint-Eustache et le RER sont fermés) ; ce vigile laissera pénétrer dans le forum les usagers du parking qui descendent d'un niveau et retrouvent l'ascenseur du parking Saint-Eustache juste après la bibliothèque musicale.

Les accès au chantier se feront soit par la cité de chantier, soit par la rue Viarmes ; pendant une petite phase provisoire, on travaillera là, donc il faudra avoir un petit accès par la rue Rambuteau.

Pendant tout ce chantier-là, la rue Rambuteau reste largement circulaire, on garde 5 mètres de largeur, notamment pour permettre aux pompiers et aux policiers de circuler.

Dans la rue Viarmes, ce circuit-là sera réservé aux piétons, il sera d'environ 3 mètres de large.

- La sculpture de la Tête.

Je l'ai maladroitement représentée par ce petit logo. La Tête, qui est actuellement à peu près ici, sera stockée provisoirement dans ce qui est actuellement la rue Rambuteau mais sera inclus dans la zone de chantier. Ce stockage provisoire sera fait par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville, qui possède les méthodes et les matériels permettant de déplacer et stocker précautionneusement des sculptures comme celle-là. A la fin du chantier elle sera remise pratiquement à son emplacement actuel, mais dans la nouvelle Place Cassin.

Le chantier dans le parking Berger

(N°64) Un nouveau chantier dans le parking Berger.

Une dernière diapositive, pour un nouveau chantier qui va s'ouvrir mi-2012 dans le parking Berger, qui sera englobé en grande partie dans les extensions de la gare RER et dans le nouvel accès que la RATP va créer depuis la Place Marguerite de Navarre.

Il est convenu entre la SemPariSeine et la RATP que la SemPariSeine se chargerait de curer ce parking, c'est-à-dire d'en enlever toutes les installations techniques, etc., pour qu'à partir de fin 2012 la RATP puisse intervenir dans des volumes nets où elle pourra développer complètement son projet.

Questions / Réponses

Je m'excuse d'avoir certainement été un peu trop long ; je suis à votre disposition pour répondre à toute intervention ou question.

Un intervenant : Merci de cet exposé. J'ai une question à propos du Centre d'information ; j'habite à côté et j'ai remarqué qu'il était allumé jour et nuit, surtout la nuit, ce qui n'était pas le cas au début. C'est un peu surprenant pour un ouvrage à aspect écologique. Je me demande si ce n'est pas parce qu'il a été pris pour une pissotière par certains.

Dominique HUCHER : Je vous propose que l'on prenne une dizaine de questions, puis je répondrai à l'ensemble.

Emma FILOCHE, Quick Forum des Halles : Bonjour, je travaille au Quick Forum des Halles, qui se trouve

à la place des verrières. Nous faisons partie des rares magasins qui vont devoir fermer boutique.

Nous sommes en tout 60 salariés environ, dont certains travaillent chez nous depuis plus de 25 ans, et je voudrais savoir si un emplacement est prévu dans les nouveaux bâtiments qui seront créés, pour éventuellement ouvrir un Quick, pour pouvoir garder les mêmes personnes et qu'elles ne soient pas reclassées dans des endroits un peu improbables. Merci.

Un intervenant : Bonjour, j'aurai deux petites questions.

Pendant la première phase des travaux, comment assurerez-vous l'approvisionnement en marchandises des commerces ? Je pense que c'est prévu, mais vous ne l'avez pas évoqué.

Ensuite, concernant le sens de circulation des camions sur les ponts métalliques : on voit l'arrivée, mais pas leur départ, y a-t-il un sens ? Je suppose que ces ponts qui sont relativement étroits ne permettent pas de repartir en arrière.

Merci.

Jean-Pierre MARTIN, Président du Conseil syndical 7 rue des Innocents : Bonjour, j'ai beaucoup de questions, comme toujours.

On n'a pas parlé du jardin des enfants mais apparemment, il y a du retard puisqu'il devait être livré à la fin de cette année.

Ensuite, concernant les problèmes d'hygiène, actuellement porte Berger vous avez supprimé les toilettes ; les toilettes Decaux qui étaient rue de la Petite Truanderie ont été supprimées, donc le quartier sent l'urine. Je voudrais savoir si dans le projet définitif de la Canopée des toilettes publiques sont prévues, parce qu'apparemment on n'en a jamais prévu.

Je suis très affolé pour les commerçants parce que la verrière Vasconi sera supprimée entre juillet et août et ne sera pas remplacée avant longtemps car il faut construire les arrondis au-dessus, donc quand fermez-vous le forum en verrière, c'est-à-dire la Place Basse ? Je crains énormément pour les commerces, ils seront aux quatre vents pendant des mois, si ce n'est pas une année.

Je trouve que la signalisation actuelle du quartier est à revoir parce qu'elle est totalement stupide ; j'ai récupéré une personne à la Bourse du Commerce parce qu'elle cherchait le métro ligne 4. Il faut quand même parler de cette signalisation : par exemple, Place Sainte-Opportune la signalisation vous renvoie à la porte Lescot pour prendre la ligne 4 et la ligne 1, alors que la station de métro est juste là. C'est la même chose Place Marguerite de Navarre.

Je trouve cela aberrant – Monsieur en a parlé – que votre espace d'information soit éclairé. On a un écran géant qui est éclairé, également des panneaux, un défilé à l'angle de la rue Pierre Lescot pour dire ce qui se passe dans la ville de Paris, etc. Tout cela est éclairé, c'est plein de néons, plein de choses absurdes ; et la Fontaine des Innocents qui, elle, pourrait être éclairée, ne l'est pas ! Je trouve que tous ces moyens de propagande sont abusifs.

Ensuite, l'éclairage du passage nord-sud est souvent en panne.

La rue Berger aura 3 mètres de large, après ; on ne pourra pas circuler autour de ce chantier, il faut faire un peu d'efforts pour nous, aussi.

Surtout, dans tout le projet, on ne trouve toujours pas les aménagements en surface dans le jardin ; je parle des sorties de métro, des entrées du centre commercial (porte Berger, porte Lescot, etc.). On ne voit pas quelle architecture il y aura, il n'y a rien de prévu.

Voilà, en gros. Je pourrais en rajouter mais je pense que cela suffit.

Un riverain de la rue du Jour : Bonjour, la rue du Jour sera du côté des travaux du jardin nord-ouest. Nous habitons dans un immeuble ancien, probablement comme beaucoup de personnes dans cette partie du quartier. Je voudrais savoir quelles précautions seront prises par la SemPariSeine pour préserver le bâti existant, avant le démarrage des travaux, et quels sont nos contacts.

Dominique HUCHER : Je vous propose de faire une première série de réponses.

Le local d'accueil est en effet éclairé depuis quelques nuits, non pas à l'intérieur mais par des néons qui sont censés mettre en valeur l'espèce de petit moucharabieh. Je vous accorde que ces néons sont assez violents, je pense que l'on pourrait en supprimer 2 sur 3 pour commencer, pour laisser simplement un peu de lumière.

Cela dit, il est aussi intéressant de laisser de la lumière ; le Commissariat de police nous dit qu'il y a beaucoup de coins sombres sur la Place du Bellay. Notamment toutes les arcades (dans la journée il y a les magasins, Mona Lisa, etc.) sont semble-t-il la nuit des repères de gens un peu indéliçats. Je ne pense pas que tout plonger dans le noir soit une bonne idée, mais en effet on peut peut-être réduire un peu cet éclairage.

Concernant ce qui est prévu à terme pour le Quick, la Ville de Paris ne maîtrise pas les affectations ultérieures de commerces. Dans l'accord qu'elle a passé avec la société qui est gestionnaire du centre commercial, qui va donc acquérir les commerces nouveaux, il est stipulé que c'est cet acquéreur qui choisira les futurs locataires qui occuperont les nouveaux commerces.

Dans les bâtiments du rez-de-chaussée de la Canopée, deux locaux sont spécifiquement destinés à des cafés-restaurants, je ne pense pas que l'identité des futurs locataires de ces deux cafés-restaurants soit déterminée à ce jour.

Sur l'approvisionnement des commerces pendant la première phase de travaux, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question. Au Comité de suivi ou dans d'autres instances, on a beaucoup de rapports avec des représentants des commerçants, pour s'assurer justement que ces livraisons se font bien. Pour les commerces du forum, les livraisons sont faites essentiellement par trois aires de livraison desservies par la voirie souterraine. Pendant toute la durée de l'opération, ces aires de livraison sont réservées aux horaires habituels aux commerçants. Il y a une contrainte actuellement : sur une des trois aires, le gabarit est limité à 2,30 mètres, donc les gros camions ne peuvent plus y accéder.

Ensuite, dans la mise aux normes de sécurité des voiries souterraines, il y a également la mise aux normes de sécurité des aires de livraison. Ces travaux de mise aux normes de sécurité vont réduire un peu la surface disponible des aires de livraison, mais jamais de plus d'un tiers, pour s'assurer que les livraisons soient toujours faites correctement.

Concernant les commerces de surface, à partir de 2012 plus aucun camion du chantier ne circulera dans les rues aux alentours, puisque la cité de chantier, avec les systèmes de grues, prendra le relais. Donc, les livraisons des commerçants aux alentours se feront comme aujourd'hui ou hier, par des camions circulant plutôt entre 7 h 00 et 10 h 00 le matin et empruntant le quartier piétonnier où la circulation automobile est interdite de façon générale, mais autorisée pour la livraison des commerces.

Les voies de circulation des camions qui ont été conçues par Vinci sont en effet étroites et ne permettent pas à deux camions de se croiser, donc il y a ponctuellement des voies de garage ou de retournement, prévues pour que le camion aille à l'aller jusqu'à l'endroit adéquat pour décharger ses matériaux et puisse, bien entendu, faire le retour.

Concernant les questions de Monsieur Martin : j'ai cru le dire tout à l'heure, l'aire de jeux définitive des enfants de 7 à 12 ans sera terminée fin mars, à peu près en même temps que l'aire de jeux provisoire décidée il y a quelque temps pour les enfants de 3 à 7 ans. Il y a donc en effet un peu de retard, dû essentiellement au blocage du chantier en 2010 suite à quelques péripéties juridiques, et quelques retards aussi dus au fait que les entreprises mettent un peu plus de temps que ce qu'elles imaginaient au départ, en particulier la partie sculptures. Les habitudes de planification d'un sculpteur ne sont pas tout à fait celles du BTP, c'est un peu moins rigoureux et plus poétique. Le principal est que le résultat soit là.

S'agissant des WC, à terme il est bien prévu d'augmenter l'offre. L'idée serait de multiplier le nombre de WC Decaux dont l'avantage est que c'est un système de gestion éprouvé.

(Commentaire inaudible de la salle)

Dominique HUCHER : Oui, mais vous me demandiez « à terme », donc je vous réponds qu'à terme il y aura bien la création de WC supplémentaires, plus que ce qui existait avant le début du chantier.

Sur le patio : quand on démolit les façades actuelles, on crée avant des façades provisoires, qui sont en arrière des façades actuelles et qui bien entendu garderont le centre commercial à l'abri du froid et de la pluie pendant toute la durée du chantier.

Ces façades provisoires seront déposées mi-2014, quand les façades définitives seront installées.

Concernant la signalétique stupide : je vous laisse la paternité de vos propos, beaucoup de monde a déjà travaillé sur cette signalétique, notamment tout le Comité de suivi.

Sur le local d'accueil du public, j'ai déjà répondu à une question de même nature.

Ensuite, d'une façon générale, nous avons beaucoup de soucis avec l'éclairage parce que les installations sont anciennes, en bout de course, et elles meurent d'épuisement en ce moment, sans que le chantier y soit forcément pour quelque chose. Depuis une ou deux semaines, on a réussi à rétablir le trou noir qu'il y avait autour des tables de ping-pong dans le secteur au bout de la rue Berger, vers la Bourse ; donc là, c'est éclairé correctement depuis déjà deux semaines.

Le deuxième trou noir gênant est celui de la traversée nord-sud, le long de la Place Cassin, où il y a trois lampadaires que l'on n'arrive pas à ouvrir ; l'entreprise m'avait promis que ce serait fait hier, ce n'est pas encore le cas, je n'ai pas eu le temps de regarder ce soir. On est sur leur dos en permanence.

Dans la rue Berger on ne peut pas faire moins que prendre 2 mètres pour le chantier, c'est déjà minuscule ; on est en train de discuter d'ailleurs avec le Commissariat de police parce que c'est l'endroit où stationnent traditionnellement les convois de CRS ou de gardes mobiles le soir et avec une rue réduite à 3 mètres par endroits, ils ne pourront plus se mettre là. On est donc en train de discuter avec eux pour trouver un nouvel emplacement et un nouveau cheminement pour y arriver.

Pour le Monsieur de la rue du Jour, je pense que nous avons eu un échange par mails, ou avec quelqu'un de votre copropriété. Pour l'ensemble du site, le tribunal administratif a désigné un expert qui est chargé d'un référé préventif : il visite tous les immeubles pour regarder leur état et traditionnellement il regarde surtout s'il y a des fissures ou pas.

Si des dégâts apparaissent pendant le chantier, par exemple si les occupants le constatent, l'expert du référé préventif est mobilisable pour venir constater les dégâts, déterminer les responsabilités, savoir si c'est de la faute du chantier et préconiser des mesures pour remettre en état.

L'état des lieux initial n'est pas encore fait en totalité car il y a un nombre énorme de locaux à faire tout autour du site des Halles, donc on a programmé ce travail d'état des lieux initial en fonction du développement des travaux. Dans le secteur de la rue du Jour, comme jusqu'à présent il n'y avait pas de travaux on l'avait plutôt reculé, mais tout le référé dans votre secteur aura lieu avant début février (donc avant le début des travaux du jardin). Je crois que s'agissant de votre immeuble la date de rendez-vous est déjà prise – si c'est vous qui avez contacté récemment la SemPariSeine pour cela.

Jacques CHAVONNET, Association Défense des Riverains « Châtelet- Les Halles » : Je voudrais revenir sur deux points dont vous avez discuté, dont on a déjà discuté aussi en Comité de suivi.

On parle depuis deux mois de ce problème d'éclairage, il faut vraiment que l'on trouve une solution. Je vous ai d'ailleurs envoyé un mail, vous ne m'avez pas encore répondu mais je sais que vous êtes embarrassé, nous l'avons vu lors de la visite de chantier, vous ne savez pas comment faire. Il faut trouver une solution !

Il faut réalimenter ce circuit de telle manière que les lanternes soient allumées, sinon il faut les remplacer par d'autres éclairages ; vous savez faire. A partir du moment où ils sont à l'intérieur du chantier et vers la rue, cela nous suffit.

Dominique HUCHER : Je vous propose d'aller voir en sortant si cela marche.

Jacques CHAVONNET : Je veux bien, mais ceux-là vont marcher, et d'autres ne vont plus marcher, nous connaissons tous les problèmes, nous les avons tous analysés, nous avons fait trois fois le tour du chantier et nous savons où ils sont. Il faut simplement les alimenter.

Dominique HUCHER : En tout cas, pendant la phase des travaux du jardin, forts de cette expérience où nous n'arrivons pas à maîtriser l'éclairage ancien, sur tout le pourtour des travaux du jardin nous remettrons

des projecteurs neufs alimentés par le chantier.

Jacques CHAVONNET : Oui, c'est la solution, absolument.

Je voudrais revenir sur les toilettes. En effet, il y a un problème à terme, et un problème immédiat. Nous avons déjà parlé de ce problème et vous m'avez dit « ce n'est pas mon problème », je veux bien le croire parce que si l'on met des toilettes il faut les mettre en- dehors du chantier. Par contre, je vous rappelle qu'il y avait des toilettes officielles du jardin et qu'elles sont bien à l'intérieur de votre chantier ; vous les avez supprimées, nous vous demandons de nous les restituer.

Ce n'est pas possible, certains coins sont irrespirables ! Ils ont été identifiés : du côté du Novotel, derrière la Bourse. Nous savons où cela se passe et nous ne pouvons pas rester dans cet état de malpropreté permanente. Donc, il faut trouver une solution. Si ce n'est pas vous, transmettez notre demande à la Mairie de Paris, et que la Mairie de Paris fasse quelque chose !

Lors de la concertation, on avait parlé de ce problème et à l'époque, non seulement vous aviez supprimé les toilettes provisoires, mais aussi les définitives. Peut-on trouver une solution au moins pour les provisoires ? Je crois que c'est important, merci.

Jean-François LEGARET, Maire du 1^{er} arrondissement de Paris : Monsieur Hucher a dit beaucoup de choses ce soir, y compris des éléments d'information qui pour l'instant n'avaient pas encore été présentés.

En tant que maire du 1^{er} arrondissement, je découvre en même temps que vous notamment ce diaporama assez instructif, sur la méthodologie de construction de la Canopée, je trouve cela très intéressant. Cela mériterait que l'on y réfléchisse, que l'on regarde de plus près. Il y a beaucoup d'informations.

Je voudrais quand même évoquer un ou deux points, d'abord généraux.

Il faut bien écouter, concernant la question du calendrier, ce qui a été dit ce soir : cela se termine fin 2014 ; nous sommes fin 2011. La Canopée ne sera pas terminée fin 2014 et l'opération ne sera pas terminée, donc je repose une question que j'ai déjà posée ici même : pourra-t-on avoir un jour un calendrier global de cette opération ?

Je pense que beaucoup de personnes du quartier aimeraient avoir, comme moi, une réponse à cette question simple : « Quand l'opération des Halles sera-t-elle terminée ? ».

On comprend bien, quand vous nous montrez des belles vues d'artiste sur le jardin, que le jardin ne ressemblera pas à cela au moment où il sera planté ; il faudra des années pour qu'il prenne un visage qui ressemblera à l'aménagement d'un jardin qui aura repoussé.

Je sais que dans des documents qui ont été présentés au Conseil de Paris, on nous parle de fin 2016, 2017 ; j'ai même vu un document dans lequel on dit « 2018 » (ce n'est pas moi qui l'invente, c'est une date que j'ai vue). Je ne veux pas jouer les oiseaux de mauvais augure, j'aimerais qu'il soit répondu sur ce point qui me paraît extrêmement important.

Dans ce calendrier, il y a des subtilités qui n'échappent pas aux personnes vigilantes.

Quand vous présentez l'inauguration de la partie nord du jardin dans le dernier trimestre 2013, il faut savoir qu'en 2014 il y aura des élections municipales et que le maire ne peut pas inaugurer des réalisations de la Ville de Paris plus tard que la fin de l'année qui précède une élection municipale ; vous m'avez compris. Si l'on voit que la réalisation de ce jardin se termine dans le dernier trimestre 2013, j'imagine qu'il y a des raisons.

Je voudrais évoquer un deuxième point, sur la transparence et la communication des informations.

Vous avez évoqué tout à l'heure un point dont nous avons pris connaissance dans la presse, et on en avait débattu préalablement : il semblerait qu'un prototype de la Canopée ait été réalisé. Vous nous dites que cela sera présenté dans le local d'information. Si ces éléments existent, si des photos existent, et des éléments visibles... Vous nous avez dit que beaucoup de personnes ne l'ont pas vu ; non, Monsieur Hucher, personne ne l'a vu ! Ou alors, très peu de personnes ont vu ce prototype de la Canopée. Ce serait quand même intéressant pour nous tous. Nous aimerions bien savoir à quoi cela va ressembler. Selon les maquettes et les éléments, cela prend d'ailleurs des visages très différents. Nous sommes très intéressés par le fait de

savoir en quoi consiste ce prototype, et à quoi il ressemble.

Je voudrais évoquer rapidement un point extrêmement difficile : le plan de circulation de l'ensemble. Je rends hommage, j'imagine qu'il a fallu beaucoup travailler et que les ingénieurs se sont donné beaucoup de mal, pour aboutir à ce travail-là.

C'est naturellement un mécanisme d'horlogerie, mais pour que le mécanisme d'horlogerie puisse être considéré dans son ensemble, il faudrait que le plan de circulation ne soit pas seulement limité au périmètre du chantier, mais qu'il soit élargi non pas à tout l'arrondissement, mais à toutes les grandes rues mises en communication. Je pense notamment à l'approvisionnement des éléments lourds.

Lorsque vous nous parlez du montage des ventelles, vous dites vous-même que ce sont des éléments très lourds, considérables : j'imagine que l'acheminement de ces éléments sera complexe, on ne sait pas très bien par où cela passe ; d'ailleurs, quand vous nous dites qu'il y aura un accès au nord par la rue Rambuteau, est-ce pour ramener ces éléments ? Si c'est le cas, c'est intéressant de le savoir. A quels horaires, comment cela fonctionne-t-il ?

Je voudrais parler aussi des horaires de ce chantier. Vous m'avez fait un peu frémir en disant que tous les travaux de finition seraient réalisés de nuit. Si c'est le cas, il faut qu'il y ait des garanties très sérieuses vis-à-vis des riverains, qui sont nombreux dans le secteur. Je fais observer qu'aujourd'hui les horaires imposés, ce n'est pas 7 h 00 – 20 h 00, mais 7 h 00 – 22 h 00. Cet horaire théorique de 7 h 00 – 22 h 00, actuellement, n'est pas respecté. Notamment, des véhicules viennent la nuit, à n'importe quelle heure ; les rotations avec le bip de recul, etc., c'est très gênant pour les riverains, qui peuvent être nombreux à en témoigner.

Je voudrais dire de la manière la plus nette que l'on est dans une phase de démolition qui est terrible ; on le savait, on n'a jamais menti là-dessus et on a toujours prévenu les gens. Il m'arrive de passer presque tous les jours et quand c'est en phase de démolition, c'est insoutenable, le bruit est insupportable, et cela arrive à toute heure ! Vous avez imposé aux riverains des horaires 7 h 00 – 22 h 00 qui sont insupportables, qui sont au-delà de la limite du supportable.

Il n'est pas envisageable d'accepter des horaires d'une telle amplitude dans la journée pendant encore plusieurs années.

La première chose que je voudrais demander est que l'on respecte les horaires qui ont été imposés.

Deuxièmement, je demande que l'on accepte la renégociation de ces horaires en fonction de l'évolution des différentes phases de ce chantier.

Certaines choses peuvent être considérées comme malheureusement indispensables et incontournables pendant la phase de démolition, c'est possible, si c'est démontré on est mis devant le fait accompli, mais on ne peut pas imaginer de continuer pendant plusieurs années (on ne connaît d'ailleurs pas le nombre d'années) avec des horaires d'une telle latitude : 7 h 00 – 22 h 00, ce n'est pas supportable pour les riverains.

Enfin, aujourd'hui la phase de démolition est plus complexe que prévu – vous l'avez dit vous-même. On tombe sur des éléments très difficiles.

Vous nous dites que tout cela sera terminé à la fin du premier trimestre de l'année prochaine, je souhaite que ce soit exact, mais la dureté de ce chantier, le bruit, les poussières, les problèmes d'amiante que vous avez soulevés, ne sont pas complètement rassurants pour tout le monde, pour un chantier qui avait été qualifié Haute Qualité Environnementale au départ !

Vous nous aviez dit « ce sera HQE ». Les chantiers HQE, c'est nouveau, c'est plutôt rassurant, donc les personnes présentes, comme moi-même, se sont dit qu'un grand chantier HQE serait quelque chose, avec des garanties, des précautions tout à fait hors normes. Ce n'est malheureusement pas le cas en ce qui concerne la propagation des poussières, en ce qui concerne la sécurité du chantier : vous avez rappelé avec honnêteté les incidents d'une assez grande gravité qui se sont produits. Lorsque le brise-roche hydraulique traverse le plancher... Fort heureusement, cela n'a tué personne car personne n'était en-dessous dans les locaux H & M ; mais vous avouerez que tout cela fait quand même très peur. Quand les policiers ont été blessés par la chute de la porte, quand des émanations se sont produites... Excusez-moi de le dire, tout cela fait se demander où est la Haute Qualité Environnementale dans des opérations qui se sont déroulées jusqu'à présent de cette manière !

Je souhaite vraiment que l'on se dise aujourd'hui toute la vérité, que l'on aille jusqu'au bout... Je reste sur ma faim ce soir, en reconnaissant qu'un très gros travail est accompli, et que vous nous avez donné beaucoup d'informations – il nous faudra un peu de temps pour toutes les digérer et pour y réfléchir.

Je répète des questions que j'ai déjà posées. Pourra-t-on savoir un jour quand le chantier sera terminé ? Vous n'avez rien dit ce soir concernant le pôle transport, vous n'avez pas dit jusqu'au bout ce qui concerne le jardin ; vous avez parlé de la Canopée, c'est bien, c'est très intéressant, très dense, mais cela ne répond pas à toutes les questions.

Pourra-t-on un jour aborder une discussion, avec l'ensemble des riverains, sur la négociation (je dis bien le mot « négociation ») des horaires de ce chantier, jusqu'au terme de ce chantier ? Sur quelles plages horaires ? Et en ayant des garanties que les horaires que vous nous proposerez et que l'on aura négociés, seront respectés ; ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

(Applaudissements)

Dominique HUCHER : Concernant le calendrier global, je vous invite à aller sur le site « www.parisleshalles.fr » sur lequel vous trouverez cette petite plaquette qui s'appelle « Les Halles Métropole », qui a été diffusée en avril 2010 et qui correspond à des informations données pour l'essentiel dans une réunion publique de février 2010. Vous aurez le calendrier prévisionnel de l'époque, qui se prolonge jusqu'en 2016, qui indique comment les différentes opérations s'enchaînent les unes après les autres.

Aujourd'hui ce calendrier est respecté, et il reste d'actualité.

La Canopée sera terminée fin 2014, un certain nombre d'autres opérations seront réalisées en 2015 et 2016, comme l'achèvement du jardin (la partie située actuellement sous la cité de chantier), la fin des travaux des voiries souterraines, les travaux de réaménagement du plateau piétonnier aux alentours.

Ce calendrier existe, vous pouvez le consulter. On n'en parle pas à chaque fois car ce serait répéter toujours la même chose. J'ai toujours la culpabilité d'être trop long dans mes exposés introductifs, j'essaie de sélectionner, aujourd'hui je me suis attaché surtout à vous présenter ce qui se passera en 2012. Si vous le souhaitez, à la prochaine réunion publique, nous pourrions refaire un petit exposé avec des documents présentant ce calendrier jusqu'en 2016, qui n'a pas changé.

Concernant le prototype, il faut savoir que dans tous les grands projets architecturaux tels que celui-là – tous les grands projets parisiens qui ont été faits depuis une vingtaine d'années – un prototype est toujours réalisé.

Pour concevoir son projet, l'architecte fait des brouillons, comme n'importe qui. Ce sont soit des esquisses faites à main levée sur du papier, soit du travail sur ordinateur avec de la conception sur ordinateur ; et pour les projets importants c'est un prototype. Quand vous faites un brouillon, vous n'avez pas forcément envie de le montrer ; vous montrez le projet final tel que vous l'avez conçu. Je demande souvent aux journalistes qui me posent cette question « seriez-vous d'accord pour montrer les brouillons de vos articles ? », ils disent « évidemment que non », eh bien l'architecte non plus. Donc, Patrick Berger ne souhaitait pas que ce prototype, qui lui a permis d'affiner la conception du projet, soit rendu public. Il lui a servi à concevoir le projet, à finaliser le dossier d'appel d'offres remis aux entreprises en décembre 2010.

La prochaine étape, qui ressemble un peu au prototype mais est de nature un peu différente, est le choix des matériaux, qui se déroulera au début de l'année prochaine : au premier trimestre, l'entreprise va soumettre des échantillons de verre, de métal, etc., tous les principaux échantillons qui seront posés sur la Canopée, et ces échantillons seront choisis par l'architecte, bien entendu dans le respect de ce qui est écrit dans le marché.

Jean-François LEGARET : Donc, on ne verra jamais le prototype qui a été réalisé.

Dominique HUCHER : Non.

Jean-François LEGARET : Au moins, la réponse est claire : cela a été fait, mais on ne le verra jamais.

Dominique HUCHER : Non. En Comité de suivi, il a été convenu que dans l'exposition où les échantillons définitifs (ceux qui seront vraiment posés dans les années suivantes sur la Canopée) vous seront présentés

quelques photos de ce prototype réalisé en 2010.

Sur le plan de circulation plus large : pour tous ces aspects, on s'inscrit dans la coordination générale de tous les travaux faits par la Ville de Paris, qui se fait sous l'égide de la Direction de la Voirie et des Déplacements, et à l'échelle du centre de la Section Territoriale de Voirie.

La Section Territoriale de Voirie fait un travail très difficile : coordonner les chantiers des uns et des autres. Les plus gênants pour la circulation automobile ne sont pas forcément les grands chantiers de bâtiments, ce sont tous les chantiers de réseaux. Celui qui nous pénalise le plus en ce moment, c'est le chantier de la CPCU, près de la Seine, qui engorge totalement la rue de Rivoli et la rue du Renard, pour tous les gens qui n'arrivent pas à partir vers les quais de Seine.

C'est un travail très difficile, on n'arrive jamais à une solution idéale. Nous nous inscrivons totalement dans celui-là. Des programmations intéressantes ont été faites avec les bailleurs sociaux qui font des ravalements autour du chantier, on s'est mis d'accord par exemple avec la SGIM pour que les ravalements de la rue Lescot ne soient pas faits en ce moment où la rue Lescot est très étroite. Ils les feront quand on redonnera 2 mètres à la rue et ce sera plus facile de loger 2 mètres d'échafaudage pour ravalier l'immeuble du commissariat.

Concernant la circulation, Monsieur Legaret vous n'étiez peut-être pas encore là, j'ai remontré une diapositive avec l'aire d'attente, et les circuits d'approvisionnement...

Jean-François LEGARET : Non, excusez-moi, j'ai manqué le tout début.

Dominique HUCHER : L'aire d'attente en face de la mairie a pour objet de canaliser tout le flux quotidien des camions ; ils passeront tous par la rue du Pont Neuf et ils repartiront tous par la rue Berger.

Concernant les convois exceptionnels, suivant leur taille ou leur poids, certains ne pourront pas passer par là et s'inscriront dans le cadre des circuits d'itinéraires exceptionnels conçus par la Ville de Paris, qui feront que peut-être certains éléments de poutraison arriveront par la rue Turbigo qui, dans le secteur central, est un des itinéraires inscrits au plan de circulation des transports exceptionnels. C'est pourquoi dans la cité de chantier un accès est prévu au nord, qui ne servira pas en temps ordinaire, mais seulement peut-être pour amener certains morceaux de poutres très encombrants.

Jean-François LEGARET : Dans la rue du Pont Neuf, vous aurez aussi le chantier de La Samaritaine, à partir de l'année prochaine. Je ne sais pas comment vous arriverez à faire le cumul des deux par la rue du Pont Neuf.

Dominique HUCHER : Sur les travaux de nuit : ce ne sont pas les travaux de finition de la Canopée qui seront faits de nuit, mais les travaux dans les niveaux souterrains du centre commercial. Tous les travaux de finition à l'intérieur des nouveaux bâtiments se feront bien entendu de jour (il n'y a aucune difficulté à les faire de jour).

Les plages horaires : je vous confirme que c'est bien 7 h 00 – 20 h 00, c'est inscrit dans la charte, que vous pouvez aussi consulter sur « www.parisleshalles.fr ». Je vous confirme que c'est ce qui est prévu dans les marchés de travaux.

Parfois, des entreprises ne respectent pas ces horaires, c'est vrai ; on a déjà mis plusieurs pénalités, surtout sur le chantier de la cité de chantier ; cela s'est plutôt remis en ordre au niveau des approvisionnements ordinaires.

Il y a de temps en temps des malentendus sur les transports exceptionnels, une partie de la cité de chantier est constituée de transports exceptionnels ; les bungalows sont des transports ordinaires, mais les escaliers aux deux bouts de chacun des blocs sont des éléments trop larges qui ne peuvent circuler qu'avant 7 h 00 dans Paris intra-muros. A chaque transport de ce type, ils arrivent autour de 6 h 00, pour ne pas être pris aux alentours du périphérique vers 6 h 00. Nous essayons de le signaler systématiquement dans l'information hebdomadaire ; il nous est arrivé une ou deux fois d'oublier, on nous a dit que ce n'était pas normal.

Il peut y avoir, de manière non autorisée, quelques entreprises ne respectant pas la règle du jeu ; je le leur rappelle en permanence et vous assure que dès que l'on en prend une, elle a une pénalité et en général cela a de l'effet.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Jean-François LEGARET : Juste un point sur lequel il faut être parfaitement clair : vous nous dites que l'horaire est 7 h 00 – 20 h 00, mais l'autorisation de nuit c'est entre 22 h 00 et 9 h 00 du matin, est-ce bien cela ?

Dominique HUCHER : Oui.

Jean-François LEGARET : Alors, que se passe-t-il entre 20 h 00 et 22 h 00 ? Cette plage horaire n'est ni en autorisation de jour, ni en autorisation de nuit.

Si l'on nous dit qu'il ne peut rien se passer entre 20 h 00 et 22 h 00, tout le monde est très content, cela veut dire que les horaires officiels pendant le chantier sont 7 h 00 - 20 h 00 et qu'il ne se passe rien entre 20 h 00 et 22 h 00, mais aujourd'hui ce n'est pas le cas.

Nous aimerions qu'il y ait des engagements très précis sur ce point.

Dominique HUCHER : Si, c'est le cas. Entre 20 h 00 et 22 h 00, ce sont les clauses imposées par la Ville qui empêchent les entreprises de travailler ; il peut y avoir des travaux de manière exceptionnelle si la SemPariSeine les autorise – nous le faisons de temps en temps.

En tout cas, pour travailler de 20 h 00 et 22 h 00 on n'a pas besoin de l'autorisation du préfet, seulement de celle de la SemPariSeine.

Entre 22 h 00 et 7 h 00, c'est le préfet qui décide.

Jean-François LEGARET : C'est 22 h 00 – 7 h 00 en semaine, et pour la nuit du samedi au dimanche, je crois que c'est 22 h 00 – 8 h 00.

Jean-Pierre MARTIN : Habituellement, il y a des représentants des commerces, là nous n'en avons pas. Il y avait un monsieur qui représentait Unibail, maintenant qu'ils ont leurs bâtiments ils ne sont plus concernés.

Monsieur Mahfouz n'a pas pu venir ce soir, donc je vais essayer d'interpréter pour lui – il ne me l'a pas demandé spécialement, mais quand même.

Déjà, actuellement, les commerces de surface ne vont pas très bien, quelques uns ferment, et fermer avant les fêtes est un peu étonnant. Je pense que cela va être dramatique en janvier.

Je reviens aux commerces du forum. Ce forum avait un avantage, c'était un forum ouvert sur l'extérieur, très gai parce qu'il y avait la lumière du jour. Vous allez commencer à supprimer les verrières Vasconi de juillet à août, puis vous allez commencer à construire les arrondis au-dessus. Cela veut dire que pendant tous ces travaux-là, les commerces n'auront plus de lumière.

Ensuite, il va falloir construire le haut avec votre fameuse plate-forme qui soutiendra les verrières ; la construction, etc., cela va durer plusieurs années. Comment les commerces à l'intérieur vont-ils survivre ?

Ce centre commercial était aussi un lieu de promenade. Les centres commerciaux sont souvent des lieux de promenade pour les gens qui n'ont pas les moyens d'aller ailleurs. Là, ce sera fermé ; quelles seront les répercussions sur les commerces ? Ils seront dans le noir, avec la lumière électrique, mais tout cela sera fichu.

La Place Basse sera fermée, pendant combien de temps ? C'est un lieu de circulation énorme entre les deux forums.

Toujours concernant les commerces, vous avez renforcé les piliers pour soutenir les structures que vous ferez en haut. Côté rue Pierre Lescot et rue Rambuteau il y avait déjà des piliers, donc je pense que là il n'y aura pas trop de renforcements, mais côté rue Berger il faut bien prendre des assises pour ces bâtiments, donc il faut aller chercher ces assises sur la roche qui est tout en bas, sous les parkings. Il me semble que j'ai vu des gens qui faisaient des forages rue Pierre Lescot, ils m'ont dit que la roche était à 45 mètres. Cela voudrait dire que vous allez faire des forages rue Berger, qui vont traverser toute la Fnac, tous les parkings et le RER ; est-ce exact ?

Quelles sont les indemnisations pour les commerçants ? Quelles sont les conséquences pour les commerçants ? Je pense que certains seront obligés de fermer. J'aimerais avoir des explications, parce que c'est très inquiétant pour toute l'activité du quartier.

N'oublions pas que les commerçants en surface sont tributaires du centre commercial dessous.

Marie-Eve JACQUEMONT, Amicale des Locataires du 112-118 rue Rambuteau : Bonjour, je réside au 114 rue Rambuteau, dans l'immeuble HLM qui fait face au forum.

Pourquoi les ouvriers qui travaillent sur le chantier portent-ils des masques, alors qu'ils sont à 10 mètres de nos appartements ? Pourquoi ne nous a-t-on pas distribué des masques si c'est dangereux et nocif de respirer les poussières émanant à longueur de journée des bâtiments détruits par les marteaux-piqueurs ?

D'autre part, je lis dans la brochure de la SemPariSeine d'octobre 2011, page 16, comme l'a dit Monsieur, que les commerçants des Halles dont l'activité serait affectée gravement par le chantier pourront être indemnisés pour le préjudice subi. Ne serait-il pas normal que les résidents de ce quartier, des rues Berger, Lescot, Rambuteau, soient également indemnisés par la Ville de Paris, pour réparation ? Ceci, étant donné le préjudice subi : bruit, poussières, qui occasionnent des maladies respiratoires, ophtalmologiques ; des problèmes cutanés, des dépressions, une impossibilité de vivre normalement dans un vacarme assourdissant 10 heures par jour : 7 h 00 – 17 h 00 (sauf pendant l'heure du repas), c'est-à-dire sans pouvoir se reposer. On ne peut même pas écouter la télévision, la radio, de la musique ; téléphoner tout simplement, ou vivre.

Nous avons droit à un usage tranquille de notre logement, d'après la loi du 26 juillet 1989, article 6.

Concernant l'accident chez H & M, il y avait eu un précédent à la médiathèque en avril (pendant 2 ou 3 mois) donc comment se fait-il que l'on n'ait pas prévu cela, que la sécurité n'ait pas été assurée dans ce magasin ?

La médiathèque a dû fermer. Au lieu d'ouvrir à midi, elle a été fermée au public jusqu'à 15 h 00 ou 17 h 00, par contre les employés ont dû rester pour travailler, et ils ont aussi des émanations de solvants dues au problème dont vous avez parlé, quand on a refait l'étanchéité de la dalle. Certains employés ont dû être mutés pendant ce temps-là parce qu'ils ne supportaient pas ces solvants.

Ensuite, je n'ai rien contre les vélos, mais rue Rambuteau (ce sera la même chose rue Pierre Lescot si l'on rétrécit encore le passage), entre la bouche de métro aérienne et la rue Pierre Lescot il y a maintenant juste un espace de 6 mètres pour circuler, parfois la foule est extrêmement dense et les vélos continuent à avancer, au risque de provoquer un accident. Je ne trouve pas cela très normal.

Concernant le Point Info et les informations que l'on est en droit d'avoir, c'est un peu le parcours du combattant. J'ai essayé de savoir, semaine après semaine, ce qui allait se produire dans les semaines suivantes. Dans le Point Info actuellement ils n'ont ni téléphone, ni ordinateur, donc ils ne peuvent pas envoyer des mails. On m'a dit au Comité de quartier qu'il fallait envoyer des mails... Les jeunes gens présents sont absolument charmants, très polis. De toute façon, ils ont un devoir de réserve, et j'ai bien compris qu'il ne fallait pas envoyer des mails trop plaintifs ou trop agressifs.

Les Flash Infos ne paraissent pas toujours ; en ce moment c'est assez régulier mais pendant une période, ils ne paraissaient plus.

J'ai vu aussi que dans la brochure de la SemPariSeine, on dit que les riverains ne se plaignent pas, c'est un peu tendancieux. Je trouve cela étrange, je me demande ce que font les journalistes. Il y a une discordance évidente entre les articles que j'ai vus dans la brochure d'octobre et la réalité.

Jean-François LEGARET : Et quand le téléphone pour le local d'accueil du public sera-t-il rétabli ? C'est quand même très important que les habitants aient un numéro de téléphone qu'ils peuvent appeler. Vous dites que le téléphone sera rebranché, mais aujourd'hui s'il y a un incident, où peut-on appeler ?

Dominique HUCHER : Je vais répondre à l'ensemble des questions.

En ce qui concerne le numéro de téléphone, j'espère que cela marchera demain. La difficulté est que l'on n'a pas d'adresse postale ; faire brancher une ligne cela marche bien quand vous dites « j'habite à tel numéro de telle rue », surtout si avant vous quelqu'un était abonné au téléphone.

Quand vous dites « j'ai aménagé un bungalow au milieu de la Place du Bellay (ou en bordure de la rue Berger) », c'est hallucinant, plus rien ne marche. Nous essayons depuis plus d'un mois d'avoir le téléphone. Cela fait plusieurs fois qu'on nous assure que ce sera prêt le lendemain, ce n'est toujours pas le cas. On nous a encore assuré que ce serait prêt demain. Nous n'arrêtons pas de faire pression pour que ce téléphone soit rétabli ; nous aussi, nous en avons besoin.

Sur toutes les autres questions qui ont été posées :

Le patio du centre commercial sera fermé entre avril 2012 et fin 2014.

Pour le renforcement des poteaux, on ne va pas chercher la roche à 45 mètres, les fondations sont sous la gare RATP, en gros, là où est le bon sol calcaire. On ne descend pas plus bas que cela. Les fondations sont suffisamment dimensionnées, ce sont les poteaux qui sont sous-dimensionnés. Donc, on va épaissir les poteaux, principalement dans les commerces, y compris rue Berger.

Ces travaux de renforcements de poteaux dans les commerces donneront lieu à des « évictions temporaires » des commerçants, cela se passe sous le contrôle du juge des expropriations. Je pense que l'on terminera avec 90 % d'accords amiables des commerçants concernés, accords amiables simplement homologués par le juge ; dans 10 % des cas, faute d'accord amiable entre la SemPariSeine et le commerçant, c'est le juge de l'expropriation qui tranchera.

Un intervenant : Est-ce chiffré dans les budgets ?

Dominique HUCHER : Oui, bien sûr.

Concernant les questions de lumière, la façade provisoire dont je parlais tout à l'heure comporte des vitrages permettant depuis les rues souterraines périphériques de voir ce qui se passera comme travaux dans le patio ; le reste sera translucide pour laisser la lumière pénétrer à l'intérieur du centre commercial.

Donc, le centre commercial ne sera pas noir pendant la durée des travaux .

Les platelages n'occupent qu'une partie de l'ensemble de la Place Basse, il n'y aura jamais plus de 40 % du ciel du patio qui sera obscurci par la présence de ces platelages.

Sur les questions posées par Madame du 114 rue Rambuteau :

Les ouvriers qui portent des masques et des tenues bleues sont ceux qui interviennent sur du désamiantage, principalement du trait de colle des joints des vitrages des corolles. C'est la réglementation pour la protection des salariés de l'amiante qui impose cela, car la probabilité qu'une petite fibre se promène est infime, mais pour un ouvrier qui travaillera 30 ou 40 ans de sa vie à faire ce genre de travail, l'accumulation sur 30 ou 40 ans est considérée comme dangereuse et la réglementation impose le port d'une tenue spéciale et d'un masque. Par contre, la réglementation ne prévoit rien de tel pour le public alentour, pour qui la probabilité et la densité de fibres est tellement infinitésimale que la réglementation considère qu'il n'y a aucun risque.

Concernant l'indemnisation des préjudices des riverains, le droit français prévoit un système d'indemnisation pour les activités économiques quand elles sont perturbées dans une certaine mesure par des travaux publics ; ce n'est pas systématique, il y a un cadre jurisprudentiel très précis.

La Ville a mis en place une Commission de règlement amiable qui a pour objet simplement d'accélérer les procédures et le versement des indemnités. Elle est présidée par un magistrat à la retraite (un ancien président du tribunal administratif) et rassemble des représentants de la Ville, dont Monsieur le Maire du 1^{er} arrondissement. Elle traite l'ensemble des dossiers qui lui sont soumis pour les activités économiques, dans le cadre de la jurisprudence du droit français.

En revanche, le droit français ne prévoit aucun type d'indemnisation pour les riverains qui sont à côté d'un chantier et en subissent pendant un certain temps les nuisances, notamment phoniques. La Ville ne peut pas verser des indemnités qui seraient contraires au droit français.

Madame évoquait aussi un précédent de H & M dans la médiathèque : il n'y a pas de précédent de cette nature. Il y a eu dans la médiathèque des dégâts des eaux, on a dû faire plusieurs réparations de moquette, de faux plafonds, etc. ; il y a eu des nuisances sonores fortes : quand on fait des travaux de démolition

proches de la dalle, le bruit est beaucoup plus fort en dessous qu'au-dessus. Il a donc été décidé de fermer la médiathèque entre 10 h 00 et 15 h 00 pendant une période ; les horaires d'ouverture normaux doivent être 10 h 00 - 19 h 00 (je ne sais pas trop), on a donc décidé pendant la période où les travaux étaient les plus bruyants, de fermer pendant la première partie de l'ouverture habituelle.

Cela n'a rien à voir avec ce qui s'est passé chez H & M.

Sur les conflits entre vélos et piétons, rue Rambuteau ; je ne sais pas quoi vous dire. La réglementation générale des plateaux piétonniers en France impose aux cyclistes de traverser le plateau à pied, en tenant leur cycle. Si certains ne la respectent pas, c'est le travail de la police de les verbaliser.

(Intervention inaudible hors micro.)

Dominique HUCHER : C'est la réglementation nationale, le code de la route. Le maire n'a pas cette capacité juridique.

Une intervenante : Bonsoir, Monsieur Hucher, je voudrais juste confirmer que la signalisation n'est pas respectée les jours de marché parce qu'il y a des bouchons à l'angle de la rue Montorgueil et de la rue Turbigo, pour ceux qui arrivent de la rue Montmartre. Parfois, le panneau n'est pas retourné et parfois, il n'y a pas non plus d'agent de la préfecture.

L'amiante, cela rentre dans les appartements, et je surveille ma santé. Si j'ai des problèmes de santé, je ne ferai de cadeau à personne. Bien sûr, c'est pour tous les riverains, les rues Turbigo, Rambuteau, etc. La poudre blanche pénètre dans les placards de nos cuisines. Nous surveillons, il n'est pas question de servir un verre sans le vérifier. Je vous dis ce que je vis au quotidien.

Les horaires des travaux : ce matin, c'était à 6 h 20 précisément, à l'intérieur du chantier : des camions qui préparaient leur travail, claquaient les portes, reculaient et tiraient le gros instrument qui s'appelle « croqueuse ». Donc, on travaillait quand même, à 6 h 20. Nous avons les éboueurs, et la croqueuse ! Je devais me lever à cette heure-là mais demain, j'aimerais me lever plus tard.

Quel est le devenir du parterre de fleurs (s'il y a fleurs) qui se trouve à l'angle de la crèche et des escaliers ? Y a-t-il des projets de travaux dans ce sens ?

Pour le transport, on craint les vibrations en effet, ce que le Monsieur de la rue du Jour craint : des vibrations pour les immeubles d'habitation, quels qu'ils soient.

Je compte sur vous pour veiller à tout cela et nous donner des réponses ; pour être rassurée. Merci.

Dominique HUCHER : Je réponds tout de suite aux cinq questions.

Les problèmes autour du marché : on a déjà fait une tournée avec certains d'entre vous pour renforcer la signalisation en se disant que parfois, de bonne foi, les automobilistes ne la respectaient pas parce qu'ils ne la voyaient pas. Je ne sais pas s'il faut encore en rajouter.

Le fait que les deux policiers ne soient pas là certains jours : je l'ai constaté une fois, cela arrive de temps en temps mais je n'y peux pas grand-chose. Avec Madame Haegy, nous avons renforcé la signalisation pour que ce soit bien clair, et pour faciliter aussi le travail des policiers (des panneaux mobiles, pour qu'ils ne tirent pas des choses lourdes, etc.), ensuite, c'est à eux de faire leur travail.

Concernant l'amiante, la poussière blanche dans vos placards, je ne conteste pas qu'elle puisse exister, mais ce n'est pas de l'amiante, c'est certain. Etant donné la rigueur de la réglementation, tous les diagnostics, toutes les mesures prises sur le chantier, je vous assure que ce n'est pas de l'amiante. Il est possible que de la poussière s'envole de temps en temps.

La même intervenante : Pas de temps en temps, c'est régulier ! Nous passons notre doigt et nous voyons la trace.

Dominique HUCHER : Je ne conteste pas la présence de poussières blanches.

La seule façon de contrôler la poussière ordinaire, forcément générée par des travaux de démolition, c'est par l'arrosage. Vous devez le voir de temps en temps sur le chantier, ils envoient de l'eau au jet d'eau ou

avec des appareils qui ressemblent à des canons à neige. Parfois, ils oublient de le faire. Mes équipes, la maîtrise d'œuvre, moi, quand nous voyons cela, nous rappelons à l'entreprise qu'il faut le faire systématiquement. Parfois ils ne le font pas par flemme ou parce que cela crée des ennuis en dessous, car l'eau s'écoule où il ne faut pas ; mais la règle est de faire cette aspersion, on le rappelle régulièrement.

Quand vous voyez des choses qui ne vont pas, comme cela, n'hésitez pas à nous le signaler, cela nous aide pour faire la police sur le chantier et rappeler ses devoirs à l'entreprise.

Concernant les horaires, cela fait plusieurs fois que l'on me dit qu'il y a des bruits de camions, notamment ceux qui viennent chercher les grosses bennes. Il est vrai que cela fait un bruit épouvantable quand ils prennent la grosse benne. Je l'ai rappelé plusieurs fois à l'entreprise, malheureusement je n'ai pas d'appareil photo dans ce secteur-là. Prenez des photos comme vous le faites de temps en temps, ou certains de vos voisins de la rue Rambuteau, n'hésitez pas, quand vous voyez qu'une entreprise ne respecte pas la règle : vous me l'envoyez via M. Chavonnet ou Mme Bourguinat et généralement, on donne suite.

La même intervenante : Il fallait que je prenne la photo à 6 h 20...

Dominique HUCHER : Vous savez, il y a des appareils qui donnent l'heure. Vous me direz qu'on peut mettre une fausse heure... Si plusieurs fois de suite vous nous dites la même chose, on finit par vous croire ! On met une pénalité et si l'entreprise est en tort elle ne la contestera pas.

Le coin où est le parterre de fleurs ne bougera pas, y compris la petite circulation avec des escaliers pour aller de la rue Rambuteau vers la rue Turbigo : ce secteur ne bouge pas, il n'y aura jamais de travaux dans ce secteur.

Un intervenant : Ils ont mis un immense portail au bout de la rue Rambuteau, juste à côté des escaliers qui descendent de Saint-Eustache. Un immense portail coulissant ! Aujourd'hui, ils ont cassé le bitume et mis du ciment pour renforcer, donc quelque chose va passer par là.

Dominique HUCHER : Oui, c'est l'entrée nord de la cité de chantier, qui ne servira pas pour le fonctionnement ordinaire, mais de temps en temps pour des convois exceptionnels qui ne peuvent pas passer par exemple par la rue du Pont Neuf, à cause de leur largeur, leur longueur. Ils pourront passer par la rue Turbigo.

Le même intervenant : Rue Montmartre.

Dominique HUCHER : Non, ils passeraient rue Turbigo.

Le même intervenant : Mais la rue Turbigo est comme cela, ils viendront directement...

Dominique HUCHER : Non, ils passeront par la rue Turbigo.

C'est un autre sujet, en tout cas. Madame demandait si l'on allait démolir un jour ce parterre de fleurs pour faire autre chose, je vous confirme que l'on n'y touchera pas.

Mr Martin : C'est fort dommage, cela veut dire qu'il n'y a aucun plan d'urbanisme pour le quartier. Vous ne faites que la Canopée, le reste...

Dominique HUCHER : Mais non, dans le projet urbain on n'a pas considéré qu'il était utile de casser cette partie-là.

Mr Martin : On a toujours réclamé un projet d'urbanisme pour le quartier. Le quartier est complètement à part.

Dominique HUCHER : En ce qui concerne les craintes de certains que les vibrations remontent du chantier de la gare vers les immeubles, je propose que la RATP en parle à la réunion qui se tiendra probablement en avril ou mai, pour expliquer comment son chantier va se dérouler.

Les travaux importants liés à l'extension de la gare ne commencent que début 2012. D'ici là, si vous entendez du bruit, ce ne sont pas les travaux d'extension de la gare. Sur la ligne 4, qui passe sous votre immeuble, il leur arrive de faire des petits travaux qui peuvent occasionner de temps en temps une gêne.

Je ne sais pas si Monsieur, de la RATP, peut confirmer ?

(réponse inaudible donnée hors micro).

Elisabeth BOURGUINAT, Association ACCOMPLIR : Je voudrais dire un mot au sujet du prototype. Je crois que la frustration vient du fait qu'au départ il devait être visible, et même construit sur place. Je me souviens très bien être allée dans le bureau de M. Poupard, Conseiller technique de M. Delanoë, avec notre Président, Gilles Pourbaix, et on nous a expliqué que si la cité de chantier devait être aussi grande, c'était parce qu'on allait faire le prototype de la Canopée, pour que tout le monde puisse l'admirer.

Si l'on ne nous avait pas promis cela au départ, nous n'aurions pas réclamé ensuite ce prototype, qui coûtait quand même un million d'euros. Cela nous a paru bizarre qu'après avoir annoncé tout cela, on ne puisse pas le voir.

On en déduit aussi qu'on ne le montre pas sur place, et pas non plus là où il est, en banlieue, peut-être parce que c'est moins glorieux que ce que l'on aurait pu espérer.

Une question à propos du PowerPoint, que j'ai trouvé très pédagogique : sera-t-il bien mis en ligne sur le site ?

Dominique HUCHER : Oui, bien sûr.

Elisabeth BOURGUINAT : Je l'ai trouvé très intéressant. C'est la première fois, même faisant partie du Comité de suivi du chantier, que l'on voit à quoi ressemblera la construction. C'est détaillé et on comprend beaucoup mieux ; jusqu'ici on ne comprenait pas du tout.

J'ai trouvé aussi que c'était très intéressant parce que pour la première fois on voit (vous n'êtes pas en cause, vous n'étiez pas dans la phase concertation) une chose qui a été niée en permanence : que le cratère du forum est fortement rétréci par ces travaux et on se demande ce qu'il va rester comme lumière en bas.

On voit aussi que le toit transparent avec ce système de ventelles, est avant tout un énorme tas de ferraille, je ne sais pas ce qui passera comme lumière dessous – et sous ce cratère rétréci. Je voudrais savoir ce qu'il y aura comme lumière au fond du cratère. Cela ne s'adresse pas à vous parce que j'aurais tendance à dire que vous faites très bien un projet qui est très pourri, et que ce n'est pas de votre faute parce que vous travaillez très bien.

Concernant les commerçants, je crois que tout le monde peut se rassurer, cela a été très bien pris en compte. Nous avons reçu un document anonyme qui faisait état d'une réserve de 20 millions d'euros simplement pour les évictions pendant que l'on renforçait les poteaux ; cela venait de la SemPariSeine, nous n'avons jamais su qui nous l'avait envoyé. Nous avons été très reconnaissants d'avoir ce genre d'information.

Mais, cela, c'est pour les choses prévues. Après, si des boutiques ferment (j'ai cru voir Go Sport fermer), c'est le contribuable qui paiera, car il est écrit dans le protocole financier entre la Ville et Unibail que ce n'est en aucun cas Unibail qui prendra en charge ce genre de chose, et que la Ville prendra en charge tous les conflits juridiques qui pourraient se produire. J'espère que vous avez les poches bien pleines car on va taper dans vos poches !

Est-il possible de remettre l'image qu'il y avait tout au début, où l'on voyait les aires de jeux ? Il est intéressant de voir cette aire de jeux des 7-12 ans qui va sortir de terre. Je suis passée l'autre jour, je pense qu'il était 15 heures... C'était juste pour rappeler que l'architecte s'est trompé dans le dessin de son jardin, dans l'image virtuelle : la lumière arrive donc du côté de Saint-Eustache et se glisse sous les arbres, or ce ne sera pas du tout comme cela parce que le soleil est juste de l'autre côté ! Si vous allez voir en cette saison, de n'importe quel côté, vous constaterez qu'à partir de 15 h 30 ou 15 h 00 en hiver, et 16 h 00 de façon certaine, toute l'aire de jeux des 7-12 ans est évidemment à l'ombre, d'autant plus qu'elle est encaissée. C'est peut-être très bien pour protéger des courants d'air, mais les enfants seront à l'ombre en hiver. Ils sont là en été mais ils sont en vacances, ils sont surtout là en hiver. Ce jardin sera partiellement sous les arbres ; on nous a ri au nez en disant « il n'y aura pas de feuilles en hiver », certes, mais feuilles ou pas feuilles ce sera de toute façon à l'ombre.

Cela fait partie des gros défauts majeurs de ce projet, dont encore une fois vous n'êtes pas responsable

puisqu'il vous êtes arrivé une fois que tout cela était fait.

Nous avons constamment demandé que les aires de jeux soient au nord du jardin car il y a plus de soleil en hiver. Là où était le jardin Lalanne, c'était relativement ensoleillé, jusqu'à relativement tard, alors que là, avec l'ombre des bâtiments rue Berger, on colle les jardins contre ces bâtiments, donc les enfants auront froid et cela ne les incitera pas à aller dans ce jardin, que l'on espère très beau, mais on attend aussi pour voir le résultat.

On nous a promis que ce serait encore mieux que le jardin Lalanne. Nous proposons, dès qu'il sera ouvert, de faire un petit sondage pour voir s'il est mieux que le jardin Lalanne. Il est permis d'espérer, mais d'en douter aussi. Nous verrons le résultat.

(Applaudissements)

Dominique HUCHER : Je me sens quand même responsable du projet, même si je n'y ai pas participé.

Pour l'aire de jeux, je pense que la réalité démentira ce que vous avez dit ; lors de la prochaine réunion publique elle sera ouverte et nous pourrons faire le point pour savoir si elle est appréciée ou pas.

Fanny CORDEROY DU THIERS : Bonsoir à tous, bonsoir Monsieur le Maire du 1^{er} arrondissement, bonsoir Mesdames et Messieurs ; comme différentes associations, nous voudrions savoir quand nous pourrions accéder véritablement au forum des Halles et à la Canopée, pour pouvoir mettre en place les animations que nous souhaitons développer au sein de notre association.

Dominique HUCHER : Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, la Canopée sera terminée fin 2014, pour ses aménagements intérieurs, ce qui permettra donc à tous les équipements publics prévus dans cette Canopée d'y emménager fin 2014. C'est vrai pour les locaux réservés pour l'association ChanDanse des Sourds, qui seront groupés avec ceux du Pôle des pratiques artistiques amateurs ; il y aura également la bibliothèque, le conservatoire, et le nouvel équipement hip-hop.

Tous ces équipements seront inaugurés tout début 2015.

Fanny CORDEROY DU THIERS : Cela veut dire fin 2014, mais serait-il possible pour la mise en place des éléments techniques : décors, murs, pour tout ce qui est les bruits, etc., d'aller voir, contrôler ? Pourra-t-on voir avant l'installation définitive comment cela se met en place, et faire des modifications si nécessaire ?

Dominique HUCHER : Bien sûr. Tous ces équipements sont plutôt suivis par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, qui est notre correspondant pour mettre au point le programme détaillé des aménagements intérieurs. Sur les années 2013 et 2014, le travail s'intensifiera pour permettre à chacun des futurs gestionnaires de ces locaux de concevoir la façon dont il va aménager ces locaux. Il y aura, bien entendu, des visites de chantier au fur et à mesure, pour vous permettre de mieux appréhender ces locaux et concevoir l'aménagement optimum.

Fanny CORDEROY DU THIERS : Donc, vous préviendrez l'association, pour que nous puissions nous rendre sur place et participer à l'organisation de ces visites régulières ? A partir de 2013, c'est cela ?

Dominique HUCHER : Les visites seront plutôt à partir de 2014.

Fanny CORDEROY DU THIERS : Merci beaucoup.

Un intervenant : L'étayage du portail ouest de Saint-Eustache est-il lié au chantier ?

Dominique HUCHER : Non. Nous pouvons vous répondre précisément, grâce à la présence d'un représentant de la paroisse ; mais je crois que Monsieur le Curé est là aussi. Il pourra donc vous le confirmer, le représentant de la paroisse nous a dit que c'était en liaison avec les Monuments historiques, que des travaux étaient réalisés par ailleurs à cette période-là. Monsieur le Curé, vous pouvez peut-être le dire directement ?

George NICHOLSON, Eglise Saint-Eustache : Bonsoir, je ne suis pas ingénieur, tout ce que je peux vous dire, c'est que l'on a commencé à en parler avant le lancement du chantier, donc je ne pense pas qu'il y ait un lien direct entre les travaux sur la façade ouest et le chantier. Il n'y a pas de lien. Je précise que je suis curé et avocat, mais pas ingénieur.

Une intervenante : Vous avez dit qu'une poussière blanche venait des travaux ? Je vous apporte la poussière que j'ai prise sur mon balcon (une partie) : elle est parfaitement noire. Toutes nos fenêtres, etc., aussi ; ce n'est pas la peine de faire nos carreaux. Vous pouvez la regarder, et elle pique !

Dominique HUCHER : Nous en restons-nous là ? Il est 21 h 15.

Jacques CHAVONNET : Pouvez-vous nous parler de la prochaine réunion ? Sa date, et l'ordre du jour ?

Dominique HUCHER : Nous en parlerons régulièrement en Comité de suivi. J'ai imaginé que ce serait en avril ou mai, ce serait convenable. La date sera fixée avec le Comité de suivi.

Jacques CHAVONNET : Je voudrais surtout que nous ayons cette réunion avec la RATP !

Dominique HUCHER : Oui, c'est promis. Monsieur de la RATP, pouvez-vous confirmer ?

Jacques CHAVONNET : On devait avoir cette réunion avant la fin de l'année ! On ne l'aura pas ! J'aimerais que l'on ait des engagements de la RATP, pour qu'enfin on puisse voir le projet.

[...]